RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2016

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE

BASSIN EFE

WALLONIE PICARDE

BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ▲ FORMATION ▲ EMPLOI
WALLONIE PICARDE

Une démarche de dialogue, de réflexion et de concertation entre interlocuteurs sociaux, opérateurs d'emploi, de formation, d'insertion et d'enseignement qualifiant au niveau de la Wallonie picarde

afin que l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle puisse mieux prendre en compte les besoins socio-économiques locaux.

1. Choix des secteurs

En 2015[1], suite à un important travail de recueil et d'analyse de données au sein de différents groupes de travail, les membres de l'Instance Bassin EFE de Wallonie picarde ont décidé de sélectionner plusieurs secteurs considérés comme prioritaires pour le territoire du Bassin de Wallonie picarde, à savoir :

- l'industrie agroalimentaire,
- l'industrie chimique et pharmaceutique,
- la construction,
- l'action sociale et la santé.

En décembre 2015, une première série de diagnostics, de recommandations concrètes et de pistes de travail communes ont été dégagées pour le Bassin de Wallonie picarde. Il s'agissait alors d'une première étape.

En 2016, ce travail a été approfondi afin d'identifier dans les quatre secteurs évoqués des thématiques communes aux différents opérateurs d'enseignement, de formation et d'insertion du territoire. Ces thématiques ont été libellées sous forme de listes de grappes métiers et/ou profils métiers ainsi que de listes de filières et options à développer en priorité.
Les travaux menés ont également été l'opportunité de définir des « pôles de synergies » qui permettront de favoriser le développement de projets conjoints entre les différents acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'enseignement.

2. Choix des thématiques communes prioritaires

Dans un premier temps, au niveau de l'enseignement, l'Instance Bassin EFE de Wallonie picarde se concentrera sur l'enseignement qualifiant et ne traitera pas les métiers liés à l'enseignement supérieur.

Pour définir ces thématiques communes prioritaires libellées sous forme de métiers, l'Instance Bassin EFE de Wallonie picarde a développé et validé lors de sa séance plénière du 04 juillet 2016 un plan d'actions et une méthodologie. Ces métiers seront eux-mêmes traduits en options/filières prioritaires.

[1] Lire le « Rapport diagnostic et prospectif » (T0): diagnostic commun à l'ensemble des acteurs compétents en termes d'offre existante et de besoins de formation et d'enseignement qualifiant qui se base sur les données et études en matière d'emploi, de formation, d'insertion et d'enseignement

La première étape de ce plan d'actions s'est déroulée ***de juillet à début octobre 2016***.

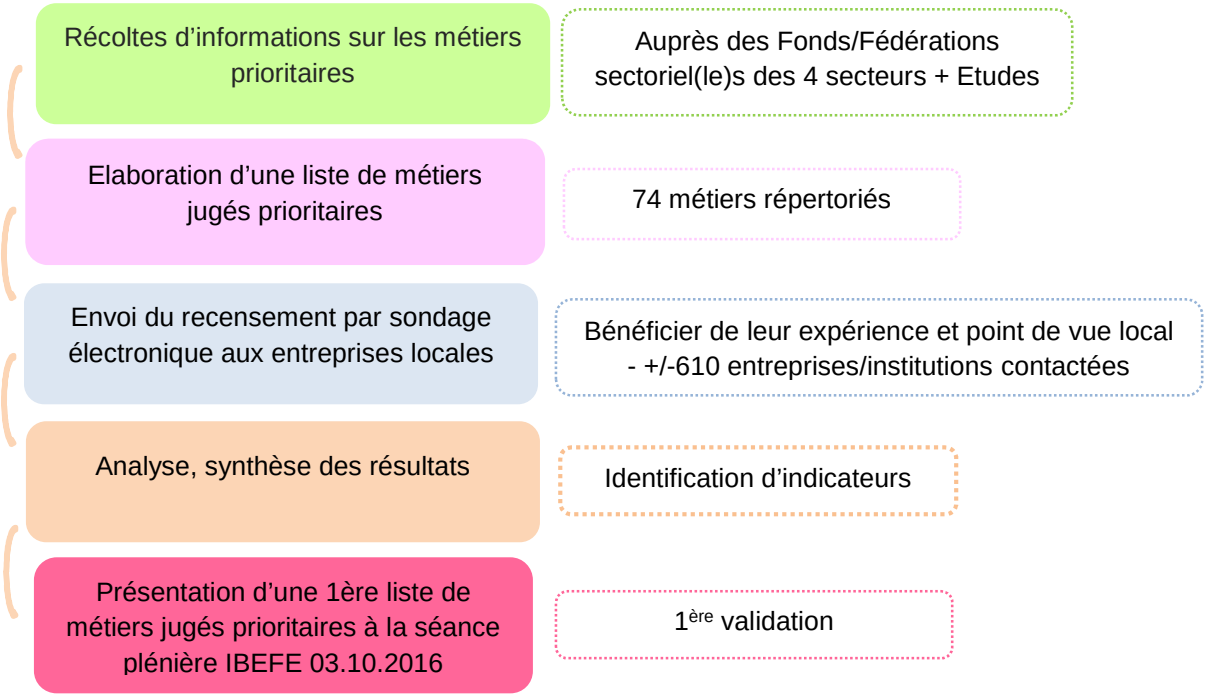

Pour les quatre secteurs « ***industrie chimique et pharmaceutique », « industrie agroalimentaire », « santé et action sociale », « construction »***, l'équipe a sollicité les Fonds/Fédérations sectoriel(le)s afin d'obtenir ***une liste de métiers qu'ils estiment être prioritaires*** ; celle-ci a, parfois, été enrichie par des informations extraites de diverses études[2].

Une liste de ***74 métiers*** a ainsi pu être établie (cf. annexe).

Ensuite, ce recensement a été transmis par sondage électronique aux entreprises/institutions de la Wallonie picarde et, ce, afin qu'elles puissent nous transmettre leur expérience et leur regard d'un point de vue local.

Les données récoltées à travers les sondages auprès des entreprises sont des indicateurs pertinents mais restent, toutefois, parcellaires pour certains secteurs. En effet, le taux de réponse n'a pas toujours été satisfaisant, oscillant entre 5% et 30% en fonction des secteurs interrogés.

[2] Métiers d'avenir - Etats des lieux sectoriels et propositions de futurs - Recueil prospectif ; Le Forem, Septembre 2013.
Effets de la transition numérique sur le secteur de la chimie et des sciences du vivant en termes d'activités, de métiers et compétences ; Le Forem, Juin 2016.

Les répondants nous ont fait part de nombreuses remarques intéressantes : difficultés à trouver certains profils, insuffisance de candidats suffisamment intéressés/qualifiés, nécessité de développer de nouvelles compétences, manque de formation, …

La liste des métiers ainsi que les résultats obtenus ont été analysés, synthétisés (cf. fiches métiers en annexe) et présentés aux membres lors de la séance plénière de l'Instance Bassin EFE du 03 octobre 2016. Pour chaque secteur, les éléments suivants leur ont été détaillés :

- le nombre d'entreprises contactées ;
- le nombre de répondants ;
- le taux de réponse ;
- la taille des entreprises ;
- la liste des métiers définis comme prioritaires par les Fonds/Fédérations sectoriel(e)s et la ventilation des réponses des entreprises ;
- une précision[3] est également donnée :
  - s'il s'agit d'une fonction considérée comme critique par le Forem,
  - s'il y a une demande d'intérimaires importante,
  - s'il existe des opportunités d'emploi en Flandre et/ou en France.
- un volet plus qualitatif, enrichi par les commentaires des entreprises.

Dans une seconde étape, l'Instance Bassin, par l'intermédiaire de ses deux Chambres, a proposé aux ***opérateurs de formation et d'enseignement*** de ***se concerter et d'émettre leurs suggestions*** sur ce qui est nécessaire de développer ou de ***renforcer en termes de formation*** sur le territoire.

[3] Sur base d'études : ***Difficultés de recrutement des agences agréées de travail intérimaire,*** Le Forem 2014-2015 – ***Fonctions critiques 2015***, Le Forem – ***Fonctions critiques sur le territoire frontalier franco-belge*** Pôle Emploi, VDAB, Forem 2014

Concertation entre opérateurs d'enseignement et de formation

Réunion le **25 octobre 2016**

Chambre Enseignement	FOREM	IFAPME	Promotion sociale	CISP	Enseignement spécialisé
2 représentants	2 repr.	2 repr.	2 repr.	2 repr.	2 repr.

Analyse des 74 métiers sur base de l'offre de formation et des fréquentations
Examen – Réflexion - Décisions

18 métiers retenus et **classés** dans quatre pôles : **« Santé et action sociale », « Construction », « Industrie alimentaire » et « Maintenance »**

Présentation des **thématiques communes prioritaires pour validation au Bureau** de l'Instance Bassin EFE Wapi - **07/11/2016**

Présentation des **thématiques communes prioritaires pour validation à la séance plénière de l'Instance** Bassin EFE Wapi –
Définition et validation des pôles de synergies et axes - 14/11/2016

Une journée de concertation a été organisée ***le 25 octobre*** entre la Chambre Enseignement et les opérateurs de la Chambre Emploi-Formation (Le Forem, IFAPME, Promotion sociale, CISP, Enseignement spécialisé) ; **deux représentants par banc ont été invités à participer à cette journée**.

Pour enrichir et animer les débats, et rendre plus facile les prises de décisions, l'offre de formation (cf. annexe) organisée pour chacun des 74 métiers a été présentée aux représentants. Il s'agissait de données sur :

- l'IFAPME - apprenants 2014-2015
- le Forem - uniquement les stagiaires demandeurs d'emploi 2015
- l'enseignement - nombre d'élèves 3e degré, en plein exercice et alternance
- la Promotion sociale – nombre d'inscrits à l'épreuve intégrée 2014/2015
- les CISP - nombre de stagiaires 2014
- l'enseignement spécialisé
- la validation des compétences - nombre d'inscriptions 2015
- les CTA – nombre d'heures de formation

Puis, pour chaque métier, il a été demandé aux représentants d'examiner :

- Si l'offre de formation était suffisante
- S'il était nécessaire de créer une formation et qui était en capacité de la prendre en charge
- Si l'offre devait être renforcée et promue
- S'il fallait envisager d'autres attentions à mettre en place (alternance, stages, point de vigilance, lutte contre le dumping social, …)

Suite à ce cheminement, ***18 métiers*** parmi les 74 présentés ont été retenus et classés dans quatre pôles : « Santé et action sociale », « Construction », « Industrie alimentaire » et « Maintenance ». Ce dernier pôle « Maintenance » recouvre des métiers qui sont transversaux à différents secteurs professionnels tels que le secteur « chimique et pharmaceutique » et « industrie agroalimentaire ».

Santé et action sociale	Construction	Industrie alimentaire	Métiers de la maintenance
• Aide en logistique • Garde malade à domicile	• Maçon • Manoeuvre-gros-oeuvre • Carreleur • Chapiste • Plafonneur • Menuisier extérieur - intérieur • Electricien du bâtiment et des travaux publics • Chef de chantier/conducteur de travaux	• Opérateur de production • Conducteur de ligne de production • Pilote des installations • Boucher - Charcutier • Boulanger - pâtissier	• Electricien de maintenance industrielle (MI) • Mécanicien de MI • Electroménicien de MI

Ensuite, les thématiques communes prioritaires retenues par les opérateurs de formation et d'enseignement lors de la journée de concertation ont été transmises au **bureau de l'IBEFE Wapi du 07 novembre** pour validation. Les membres du bureau ont relevé que les métiers du secteur « industrie chimique – pharmaceutique », à l'exception de ceux de la maintenance, concernaient essentiellement l'enseignement supérieur. Ce secteur n'est donc plus considéré comme prioritaire.

Le travail a finalement été présenté à la séance plénière de l'Instance du ***14 novembre, dernière étape. Les membres ont validé les thématiques communes prioritaires et les recommandations.***

Toutefois, ils ont souhaité ajouter quatre métiers prioritaires : ***« technicien en usinage »***, ***« mécanicien polyvalent automobile », « technicien des industries du bois »*** et ***« métallier-soudeur ».***

En effet, dans le cadre de sa mission d'octroi d'incitants aux établissements de l'enseignement secondaire ordinaire, la Chambre Enseignement doit tenir compte de trois critères dont le premier est la correspondance aux thématiques communes définies par l'Instance Bassin EFE. Tenant compte de la liste de métiers prioritaires établie, deux options – technicien en usinage et mécanicien polyvalent automobile - soutenues ces dernières années (maintien d'options faiblement peuplées) ne se trouvent pas de correspondance dans cette liste. Afin de ne pas voir ces options se fermer définitivement dans les prochaines années scolaires, celles-ci ont été ajoutées dans la liste des 18 métiers prioritaires.

Les ***pôles de synergies*** ont été clairement identifiés et priorisés.
Les membres de l'Instance Bassin EFE Wapi, ont fait le choix d'une structuration des pôles de synergies mixtes alliant pôles de synergies « grappes de métiers/métiers » et pôles transversaux.

Pôles de synergies sectoriels

- Pôle de synergies « Santé et action sociale »
- Pôle de synergies « Construction » (->priorité 2017)
- Pôle de synergies « Industrie agroalimentaire » (->priorité 2017)
- Pôle de synergies « Maintenance industrielle »

Pôles de synergies transversaux

- Pôle de synergies « Utilisation des équipements en matière de formation et enseignement » (->priorité 2017)
- Pôle de synergies « Acquisition des compétences de base » (->priorité 2017)

Les recommandations

1. Préambule - Remarques importantes préalables

Avant de passer à la description des thématiques communes et des pôles de synergies, l'Instance IBEFE Wapi a souhaité énumérer une série de remarques importantes préalables liées au contexte de la Wallonie picarde.

L'Instance Bassin EFE sera particulièrement attentive aux éléments suivants :

- Le marché du travail évolue rapidement (numérisation, automatisation, robotisation, nouveaux matériaux, nouveaux process, …). Il faut donc être vigilant au contenu des métiers et au fait que des glissements de compétences peuvent s'opérer au fil du temps.

- Certains opérateurs de formation sont engagés dans des filières de par leur agrément pour plusieurs années. Il est parfois complexe de mettre en place de nouvelles filières et d'obtenir l'autorisation légale de le faire. Les décrets ne le permettent pas toujours. Il n'y a pas non plus suffisamment la possibilité pour les stagiaires de se former chez deux opérateurs distincts en passant d'un centre à l'autre. Par ailleurs, pour l'enseignement de promotion sociale, la difficulté d'ouvrir une option réside dans le fait qu'il faut l'accord de l'ensemble des établissements du Hainaut pour programmer une option.

- Au niveau du cadre légal, il convient de pouvoir faciliter/autoriser l'instauration de passerelles entre opérateurs de formation/d'enseignement. De même, les compétences/certifications acquis(es) au sein d'un opérateur devraient pouvoir être davantage valorisé(es) auprès d'un autre.

- Il faut être attentif au fait que les demandes en qualifications des PME/TPE peuvent être différentes de celles des grandes entreprises.

- Il est important que le travail d'identification des thématiques prioritaires se fasse dans une perspective de parcours et de filière plutôt que sur une approche centrée exclusivement sur les métiers.
  Les opérateurs en amont de toute filière professionnalisante sont importants. La qualité des structures d'orientation et des structures d'accompagnement dans la définition d'un projet professionnel pertinent et adapté à la fois aux capacités des personnes et aux exigences du marché du travail reste primordiale. Par ailleurs, il y a en Wallonie picarde entre 10 et 15% d'adultes ayant des difficultés de lecture et d'écriture. Il semble donc essentiel de maintenir une offre en alphabétisation, une offre en formation générale de base et en remise à niveau qui permettront à un public ayant moins de ressources de s'impliquer par la suite dans une filière professionnelle. Il semble donc essentiel de penser à l'amont des filières plutôt qu'exclusivement se concentrer sur l'aval. Il importe de voir la formation pour adultes en termes de parcours et de processus. La formation pour adultes ne doit pas se limiter à la seule maîtrise d'actes techniques répondant ainsi à une dérive adéquationniste. Il convient de permettre à des femmes et à des hommes d'acquérir des savoirs et des savoir-faire mais aussi des savoir-être, des capacités d'analyse et de critique, des capacités d'engagement et de prise de responsabilités citoyennes.

- La liste des métiers transmise par les employeurs, à travers le sondage réalisé, traduit une forme d'hyperspécialisation répondant à des besoins précis des employeurs. Mais sachant que le marché de l'emploi est en constante et très rapide mutation, il paraît primordial de veiller dans le parcours de formation à l'acquisition de compétences transversales larges (savoir s'exprimer, savoir lire, savoir se comporter dans une relation hiérarchique, savoir respecter un horaire et gérer son temps, …).

- Il est nécessaire de regarder l'offre de formation des bassins situés à proximité, de créer des synergies entre bassins et d'encourager la mobilité des personnes. Aussi, il ne sert à rien de créer des formations identiques dans chaque bassin si les investissements, par exemple, sont importants.

- Les ressources financières des établissements scolaires et des opérateurs de formation tendent à diminuer. Certains acteurs, par exemple, ont vu leurs subventions diminuées de moitié en 3 ans. Ces restrictions ne leur permettent plus d'atteindre leurs objectifs.

- De manière générale, il est important de rendre les CTA plus accessibles aux autres opérateurs de formation/d'enseignement (veiller à la gratuité, aux horaires, …) afin de faciliter les partenariats. La formation des enseignants/formateurs aux outils des CTA semble être également une difficulté à prendre en compte.

- L'implication des centres AVIQ (Agence pour une vie de qualité) du territoire doit être intégrée de manière plus systématique.

- Les formations des formateurs doivent être intensifiées en partenariat notamment avec les entreprises.

- Il arrive que les entreprises précipitent la fin des formations des stagiaires en les engageant mais parfois pour de courtes périodes. Des pistes devraient être mises en place afin que le stagiaire puisse poursuivre sa formation de manière plus flexible.

- Le système de validation des compétences sur le territoire de Wallonie picarde pourrait être renforcé/développé et plus spécialement en cas de faillites d'entreprises.

Ces remarques et recommandations seront intégrées dans les travaux, actions et réflexions entreprises par l'Instance Bassin EFE Wapi. En cas de nécessité, des interpellations au niveau politique pourraient également être faites en vue d'y apporter des réponses. Ce préambule semble important car le dénouement de certains points permettrait une plus grande efficacité dans l'atteinte des objectifs fixés.

2. Thématiques communes

Suite aux travaux réalisés, les métiers ci-dessous ont été retenus.

LISTE DES GRAPPES MÉTIERS ET /OU PROFILS MÉTIERS

Santé et action sociale

- Aide en logistique
- Garde malade à domicile

Construction

- Maçon
- Manœuvre - gros-œuvre
- Carreleur
- Chapiste
- Plafonneur
- Menuisier extérieur – intérieur
- Electricien du bâtiment et des travaux publics
- Chef de chantier/conducteur de travaux

Industrie alimentaire

- Opérateur de production en industrie alimentaire
- Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
- Pilote des installations en industrie alimentaire
- Boucher – Charcutier
- Boulanger – pâtissier

Métiers de la maintenance

- Electricien de maintenance industrielle
- Mécanicien de maintenance industrielle
- Electromécanicien de maintenance industrielle

Pour rappel, « technicien en usinage », « mécanicien polyvalent automobile », « technicien des industries du bois » et « métallier-soudeur » ont été ajoutés à cette liste.

LISTE DES FILIÈRES ET OPTIONS PRIORITAIRES (en lien avec les métiers)

Les 18 métiers susmentionnés sont parfois appelés différemment au sein des familles d'opérateurs d'enseignement et de formation. Ci-dessous, vous trouverez une correspondance non exhaustive avec les nomenclatures utilisées chez chacun d'entre eux.

Santé et action sociale

Pour l'enseignement de promotion sociale : Assistant logistique hospitalier

Pour l'enseignement spécialisé : Aide logistique en collectivités

Pour les CISP : Intervenants à domicile

Construction

Pour l'enseignement secondaire ordinaire (plein exercice et alternance)

- Ouvrier qualifié en construction - gros œuvre
- Maçon
- Carreleur
- Plafonneur
- Menuisier
- Electricien installateur en résidentiel
- Technicien en construction et travaux publics
- Technicien en encadrement de chantier

Pour l'IFAPME :

- Maçon-bétonneur
- Menuisier
- Installateur Electricien

Pour le FOREM :

- Maçon
- Ouvrier maçon
- Carreleur
- Plafonneur-cimentier
- Menuisier
- Installateur électricien résidentiel
- Installateur Monteur
- Monteur Câbleur
- Technicien de chantier

Pour l'enseignement de promotion sociale :

- Ouvrier maçon
- Monteur-câbleur
- Electricien-installateur-monteur
- Ouvrier menuisier
- Technicien en construction et travaux publics

Pour l'enseignement spécialisé :

- Ouvrier carreleur
- Maçon
- Monteur -placeur d'éléments menuisés

Pour les CISP :

- Aide-maçon,
- Manœuvre polyvalent
- Parachèvement

Industrie alimentaire

Pour l'enseignement secondaire ordinaire (plein exercice et alternance)

- Technicien des industries agroalimentaires
- Opérateur de production des entreprises agroalimentaires
- Complément en maintenance des procédés de fabrication
- Boucher-charcutier
- Boulanger-pâtissier

Pour l'IFAPME :

- Boucher-charcutier
- Boulanger-pâtissier

Pour le FOREM :

- Assistant opérateur de production industrie alimentaire
- Opérateur de production industrie alimentaire
- Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
- Filière sécurité alimentaire
- Responsable qualité en industrie alimentaire

Pour l'enseignement spécialisé

- Ouvrier boulanger pâtissier

Pour les CISP :

- Boucher
- Opérateur de production en industrie alimentaire

Métiers de la maintenance

Pour l'enseignement secondaire ordinaire (Plein exercice et alternance)

- Electricien automaticien
- Mécanicien automaticien
- Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels
- Complément en maintenance d'équipements techniques
- Electricien installateur industriel
- Mécanicien d'entretien

Pour le FOREM :

- Mécanicien industriel
- Technicien automaticien

Pour l'enseignement de promotion sociale :

- Electricien automaticien

Pour rappel, les options « technicien en usinage », « mécanicien polyvalent automobile », « technicien des industries du bois » et « métallier-soudeur » ont été ajoutées à cette liste.

3. Pistes d'actions et recommandations

3.1. Adaptation de l'offre de formation et d'enseignement

Santé et action sociale

Concernant le métier d'aide logistique : Renforcer la promotion de l'offre existante en promotion sociale à Tournai et développer l'attractivité de l'offre dans l'enseignement spécialisé.

Concernant le métier de garde malade à domicile, l'IBEFE propose de réaliser une analyse permettant de définir plus précisément le profil métier visé et les éventuelles filières de formation à développer en lien notamment avec la mise en place du dispositif Assurance autonomie.

Par ailleurs, il a été mentionné, dans les commentaires du sondage que pour le secteur « Santé et action sociale », les aides financières « Maribel » peuvent faciliter l'ouverture de nouvelles formations.

Construction

Concernant le métier de carreleur : l'offre est restreinte et son attractivité nécessite d'être renforcée.

Concernant le métier de chef de chantier/ conducteur de travaux, en l'absence d'une offre d'enseignement supérieur, le métier pourra être considéré comme prioritaire et l'offre de formation/enseignement devra dès lors être renforcée.

Concernant le métier d'électricien du bâtiment et des travaux publics, l'offre d'enseignement actuelle est orientée vers l'aspect industriel ; l'aspect « résidentiel » doit être renforcé.

Concernant le métier de plafonneur, un fort intérêt est relevé dans la création d'une offre de formation pour ce métier au sein d'un CISP (sous réserve de dérogation – soutien – subsides).

Industrie alimentaire

Concernant les métiers d'opérateur de production, de conducteur de ligne de production et de pilote des installations en industrie alimentaire, il importe de proposer des formations/options en application des nouveaux profils SFMQ et de veiller à une bonne couverture géographique de l'offre sur l'ensemble du bassin.

Pour le métier de boucher – charcutier : améliorer la couverture géographique de l'offre d'enseignement et de formation (actuellement fortement centrée à Tournai). Un fort intérêt est relevé dans la création d'une offre de formation pour ce métier au sein d'un CISP.

Pour le métier de boulanger – pâtissier : améliorer la couverture géographique de l'offre d'enseignement et de formation (actuellement fortement centrée à Tournai). Proposition d'ouverture d'option dans l'enseignement spécialisé à Mouscron.

Métiers de la maintenance

Proposer l'offre en promotion sociale (proposition d'ouverture d'option par l'établissement de promotion sociale de Péruwelz).

3.2. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

Développer et renforcer des actions d'information et de sensibilisation aux métiers manuels, techniques et technologiques (à l'image du projet « Générations outils » déjà soutenu par l'Instance).

Renforcer l'attractivité pour les filières menant notamment aux métiers identifiés dans le secteur de la construction (travail à mener de manière partenariale par tous les acteurs du secteur et dans un contexte de lutte contre le dumping social).

Favoriser les transitions entre formation de base – formation spécifique – formation en entreprise.

3.3. Places de stage et alternance

Développer l'offre des stages en entreprise (implication des entreprises, temporalité, suivi et encadrement, tutorat) et développer un label Qualité stages (projet LabelStages en Wapi).

Améliorer l'attractivité des formations en alternance en tant que filière d'excellence et mettre en avant sa plus-value (évènement Alt&Job les 21, 22 avril 2017 + plateforme web).

3.4. Equipements/ressources pédagogiques

Dans les divers secteurs et grappes métiers visés, la promotion et le renforcement de l'utilisation des CTA par les différents opérateurs d'enseignement et de formation ont été relevés comme actions à mener.
D'une manière générale, l'Instance sera particulièrement attentive à mettre en commun les locaux, ressources et équipements par rapport aux divers métiers investigués.

3.5. Autres

Travailler à la mise en avant de l'enseignement de promotion sociale en tant qu'opérateur de formation professionnelle à part entière (et pas seulement opérateur en matière de « développement personnel »).

4. Points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer

4.1. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales

Santé et action sociale

Concernant le métier de puériculteur, même si celui-ci n'est pas retenu dans les 18 métiers prioritaires, l'IBEFE sollicite la Chambre Enseignement pour la réalisation d'une analyse sur la fréquentation et la certification dans les options menant à ce métier ainsi que sur un éventuel besoin de formation complémentaire : renforcement des compétences métiers.

Concernant le métier d'aide ménager social, même si celui-ci n'est pas retenu dans les 18 métiers prioritaires, l'IBEFE estime qu'une analyse se doit d'être menée sur la composante « sociale » du métier et d'en envisager la définition dans le cadre de ces travaux.

Construction

Pour ce secteur, la lutte contre le dumping social s'avère être un élément incontournable afin de permettre la mise en place d'actions efficientes en matière de promotion et de pérennisation des filières et options existantes sur le territoire.

Adapter le contenu de l'offre d'enseignement et de formation à l'évolution des compétences et aux nouveaux métiers.

Développer des filières et passerelles entre opérateurs d'insertion, d'enseignement, de formation (Continuum métiers de base - spécialisation).

Compétences transversales
Renforcer les savoir-être et les aptitudes comportementales.

4.2. Recommandations au SFMQ

Construction

Porter une attention particulièrement aux interactions et chevauchement des compétences dans les métiers de carreleur, de chapiste et de paveur.

Industrie chimique et pharmaceutique

Travailler à la définition et la clarification des profils dans les métiers relevant de ce secteur.

Industrie alimentaire / Industrie chimique et pharmaceutique

Réfléchir à des profils métiers généraux « opérateur de production » et « conducteur de ligne » et envisager la spécialisation sectorielle soit dans une année/un module complémentaire, soit dans le cadre de la formation en entreprise.

4.3. Autres points de vigilance

Envisager une analyse transversale, à un niveau macro, pour anticiper les défis à venir (vieillissement de la population, transition numérique, aspects énergétiques, …) et l'arrivée de nouveaux métiers.

Favoriser les transitions entre formation de base – formation spécifique – formation en entreprise.

Veiller à proposer une formation initiale suffisamment générale pour permettre la polyvalence et renforcer la formation continuée des travailleurs pour rencontrer les des demandes spécifiques des employeurs (éviter l'hyperspécialisation dans la formation de base)

5. Définition de pôles de synergies

Les membres de l'Instance Bassin EFE de Wallonie picarde ont fait le choix d'une structuration mixte des pôles de synergies alliant pôles de synergies « sectoriels » et pôles transversaux et ce, afin d'être en adéquation avec les réalités de notre territoire.

5.1. Pôles de synergies sectoriels

- **Pôle de synergies «Santé et action sociale »**
  - Aide logistique, garde malade à domicile, aide-ménager, puériculteur

- **Pôle de synergies « Construction » (->priorité 2017)**
  - Maçon ; Manœuvre – gros-œuvre; Carreleur ; Chapiste ; Plafonneur ; Menuisier extérieur – inférieur ; Electricien du bâtiment et des travaux publics ; Chef de chantier/conducteur de travaux

- **Pôle de synergies « Industrie agroalimentaire » (->priorité 2017)**
  - Opérateur de production; Conducteur de ligne de production; Pilote des installations ; Boucher-charcutier; boulanger-pâtissier

- **Pôle de synergies « Maintenance industrielle »**
  - Electricien de MI ; Mécanicien de MI ; Electromécanicien de MI

5.2. Pôles de synergies transversaux

Pôle de synergies « Utilisation des équipements en matière de formation et enseignement »
(->priorité 2017)

Pôle de synergies « Acquisition des compétences de base » (->priorité 2017)

5.3. Autres axes (ne nécessitant pas de pôles de synergies)

Axes transversaux thématiques

- **Sensibilisation Orientation**
- **Alternance et stages**

Axe complémentaire

Cohérence des parcours d'enseignement et de formation

Par ailleurs, l'Instance Bassin EFE de Wallonie picarde insiste fortement pour qu'une analyse transversale soit développée, et ce, afin d'anticiper les défis à venir (vieillissement de la population, transition numérique, aspects énergétiques, …) et l'arrivée de nouveaux métiers. Ces réflexions pourraient être discutées au sein d'un laboratoire de veille et de prospective propre à la Wallonie picarde.

Annexes

1. Résultats du sondage réalisé auprès d'entreprises de Wallonie picarde pour les secteurs :

    - Santé et action sociale
    - Construction
    - Industrie alimentaire
    - Industrie chimique et pharmaceutique

2. Cartographies de l'offre de formation pour chacun des métiers

BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ▲ FORMATION ▲ EMPLOI
WALLONIE PICARDE

Annexe

- Résultats du sondage réalisé auprès d'entreprises de Wallonie picarde

BASSIN EFE

Définition des thématiques communes 2016

Secteur Santé et action sociale

Métiers	Votes
Accueillant d'enfants	4
Aide-familial	7
Aide-soignant	20
Aide-ménager social	13
Animateur socio-culturel	5
Fonctions d'aide en logistique	5
Garde malade/à domicile	8
Infirmier	22
Puériculteur	4
Technicien de l'information médicale (participe au processus de captation, traitement et partage de l'information et données)	2
Technologie des appareillages médicaux (utilise des appareillages médicaux et participe à leur maintenance)	2

Métiers ajoutés par les répondants

- Ergothérapeute (3*): peu sur le marché belge - beaucoup de français se forment en Belgique et repartent travailler chez eux.
- Kinésithérapeute
- Educateur spécialisé dans l'approche du public personnes handicapées (sinon trop d'éducateurs)
- Assistant en pharmacie: trop peu de personnes diplômées, recrutement difficile – niveau actuel des études trop bas - à upgrader absolument.
- Métiers de l'accueil: avec de vraies compétences en langues – niveau navrant en Wallonie – des compétences en communication, en informatique pour le maniement parfait de la suite Office, de Outlook, LotusNote et de la navigation Web
- Ingénieur industriel

Commentaires et remarques des répondants

- Aides logistiques -> pourraient être d'un grand secours mais pas subsidiées par l'INAMI
  - Assistant logistique: peu de personnel formé avec diplôme
  - Difficulté au niveau des crèches de trouver du personnel logistique de qualité (nettoyage, buanderie, préparation des repas, ...)
- Puériculteur:
  - Formation de base trop peu exigeante - s'adresse à des jeunes filles en rupture avec l'école généralement or métier difficile :
    - Il faut donner beaucoup et avoir une certaine maturité (réfléchir, observer, interpeller, parler avec les parents, ...)
    - Responsabilités au quotidien (respect du secret professionnel, soutien à la parentalité, « on a en charge ce que les parents ont de + précieux » ...)
    - Les parents ont des demandes de + en + exigeantes
    - Nouvelles composition de famille -> s'adapter à de nouvelles situations
  - Nécessité de formations continuées de plus longue durée – Aujourd'hui données par l'ONE -> permet de pallier la pauvreté de la formation de base

Liste de **11 métiers**

Questionnaire électronique envoyé à +/- 250 **institutions locales**

- Maisons de repos/ Maisons de repos et de soins
- Milieux d'accueil d'enfants
- Hôpitaux / Hôpitaux psychiatriques
- Institutions et services d'aide aux jeunes et aux handicapés
- Centrales de services à domicile
- Titres services
- Institutions relatives à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales

Réponses obtenues : 38 (soit un **taux de réponse** de **15 %**)

Taille des entreprises répondantes :

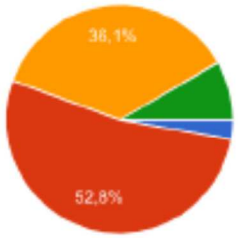

Micro-entreprise (<10 effectifs)	1	2.8 %
Petite entreprise (<50)	19	52.8 %
Moyenne entreprise (<250)	13	36.1 %
Grande entreprise (>= 250)	3	8.3 %

Résultats obtenus

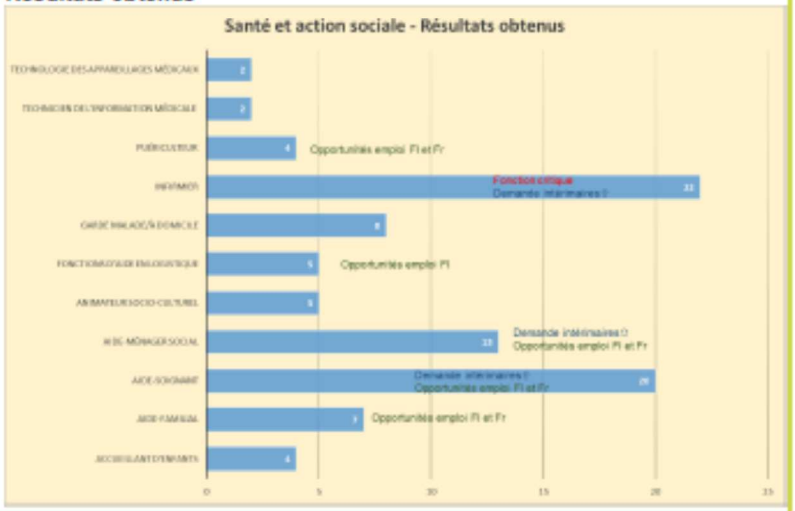

Définition des thématiques communes 2016

Commentaires et remarques des répondants (suite)

- Aide-ménager social : problème de santé, précarité, isolement, des personnes → nécessité de
  - Etre formé à l'accompagnement de ce public spécifique,
  - Connaître le réseau social,
  - Pouvoir travailler en réseau, en collaboration avec des travailleurs sociaux ou de la santé,
  - Réaliser une travail préventif, détection de situations de risques inconnues des services d'aide tels que CPAS, SAJ ou réseau lutte violence intrafamiliale

- Politique future en termes de gestion tant des aînés que des personnes handicapées vise au maintien à domicile
  - Population vieillissante mais pas nécessairement malade au point de rester à l'hôpital -> devra vivre à son domicile avec de l'aide
  - Métier d'aide-ménager social et garde malade à domicile en pleine expansion: l'assurance autonomie de la RW va augmenter la demande de service – Difficultés à recruter des AMS capables de travailler avec des personnes âgées, malades mentalement, ...en demande de personnel formé au lieu de vie de la personne (garde malade)

- Problèmes dans la qualification: manque des cours de communication (verbal, non verbal), de bonnes bases de diététique, des bases d'ergothérapie, ...

- Développer + le savoir-être : Métiers de contact et pas uniquement poser des actes techniques et de soin

- Evolution dans les compétences demandées

- Manque de connaissances précises et pratiques sur les populations prises en charge
  - Pas toujours suffisamment formé en psychogériatrie
  - Besoin de candidats qualifiés en handicap et en troubles psychiatriques
  - Prise en charge de bénéficiaires ayant des besoins nouveaux: précarité sociale, démence, alcooliques, suivi psychiatrique

- Manque d'attractivité liée aux contrats proposés (ex. PTP durée 2 ans) et aux conditions de travail

- Méconnaissance du métier: la formation devrait plus tenir compte et expliquer la réelle difficulté/les exigences sur le terrain (horaires, fatigue morale et physique, nécessité de se remettre en question) car trop de personnes ne donnent pas satisfaction ou ne s'investissent pas comme la profession l'exige - + savoir vivre, respect, présentation, hygiène, ...

- Problème de motivation: manque de nombreux stages pour s'assurer de la motivation des candidats – rien de pire que des personnes démotivées pour accompagner des malades. Ces qualifications devraient relever de 1er choix et non par défaut.

BASSIN EFE

Définition des thématiques communes 2016

Secteur Construction

Domaine (Classification Rome V3)	Liste de métiers transmise par les Fédérations/Fonds (CCW – CFB)	Votes
Conception et études	Dessinateur de la construction	2
	Métreur - Deviseur	1
Conduite et encadrement de chantier - travaux	Chef de chantier conducteur de travaux	3
Engins de chantier	Conducteur d'engins de chantier	0
Extraction	Foreur horizontal – vertical	0
Montage de structures	Charpentier	4
	Monteur d'échafaudage	0
	Monteur d'éléments métalliques de bardage	0
	Monteur en ossature bois	0
Second œuvre	Carreleur	1
	Chauffagiste/frigoriste	4
	Couvreur	2
	Electricien du bâtiment et des travaux publics	2
	Etancheur	1
	Plafonneur	3
	Sanitariste	3
	Isolateur industriel	0
	Peintre décorateur	0
	Réalisateur de l'agencement intérieur	0
	Tailleur de pierre	0
Travaux et gros œuvre	Bétonneur routier - asphalteur	1
	Coffreur-bétonneur	1
	Ferrailleur	1
	Maçon	3
	Manœuvre - Gros-œuvre	1
	Paveur	1
	Poseur de canalisations, d'égouts, de voies	1
	Opérateur de pompe à béton	0
	Réparateur de béton	0
Bois	Fabricant structure bois	4
	Menuisier extérieur - intérieur	3
	Technicien de fabrication bois et matériaux associés	1
Traitements thermiques et traitements de surfaces	Peintre industriel	0
Équipements de production, équipements collectifs	Monteur de systèmes de ventilation	3
Travaux d'accès difficile	Désamianteur	1
Magasinage, manutention des charges & déménagement	Magasinier	0

Liste de **36 métiers** transmise par la CCW et le CFB

Questionnaire électronique envoyé via CCW à **+/- 300 entreprises locales**

Réponses obtenues : 15 (soit un **taux de réponse** de **5 %**)

Taille des entreprises répondantes :

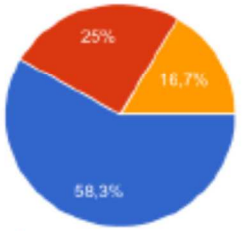

Micro-entreprise (<10 effectifs)	**7**	58.3 %
Petite entreprise (<50)	**3**	25 %
Moyenne entreprise (<250)	**2**	16.7 %
Grande entreprise (>= 250)	**0**	0 %

Résultats obtenus

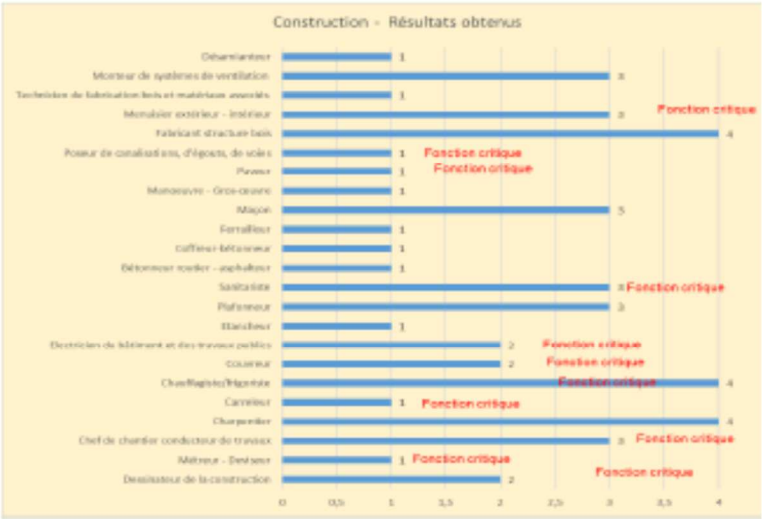

Commentaires et remarques des répondants

- Manque/peu d'ouvriers qualifiés
- Lutte contre le dumping social
- Créer des **stages** plus longs en entreprise pour acquérir l'expérie nécessaire
- Pas de recrutement actuellement – pas de recherche de main d'œuvre
- Pas de **formation « fabrication et la pose d'asphalte routier »** d l'enseignement en Belgique.
- Pas suffisamment de **formations obligatoires MIBZ** par le b d'organismes externes agréés et de formations techniques avancée nouvelles technologies de l'ICT.

BASSIN EFE
VALLONS PICARDS

Définition des thématiques communes 2016

Secteur Industrie agroalimentaire

Département	Métier	Votes
Production (fabrication + conditionnement)	Agent de fabrication du secteur alimentaire (AFA)	1
	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	6
	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	5
	Opérateur de recettes en industrie alimentaire (ORIA)	0
	Pilote des installations en industrie alimentaire (PIIA)	2
Maintenance	Electricien de maintenance industrielle	3
	Mécanicien de maintenance industrielle	0
	Electromécanicien de maintenance industrielle	6
Transformation de la viande	Boucher / Bouchère	3
	Opérateur / opératrice de la stabulation des animaux (bouvier/bouvière)	0
	Abatteur -	0
	Boyaudier	0
	Découpeur - Désosseur - Pareur	0
	Trancheur – Portionneur	0
	Préparateur de viandes	0
	Emballeur	0
	Préparateur / préparatrice des commandes	0
	Charcutier	0
Boulangerie – pâtisserie artisanale	Boulanger	2
	Pâtissier	1

Commentaires et remarques des répondants

- Difficile de trouver suffisamment de candidats intéressés par le secteur agroalimentaire et disposant d'une connaissance technique suffisante pour piloter les lignes de production ou d'emballage
- Avec l'automatisation des machines, un mécanicien doit aussi connaître l'électro
- Inculquer les savoir-être "alimentaires" (hygiène, sécurité, qualité, ...)
- L'expérience de travail sur une ligne continue alimentaire est insuffisante
- Opérateur de production / conducteur de ligne = postes principaux sur notre site, important d'avoir des personnes qui se rendent compte du sérieux de ce métier, qui ont déjà su faire un stage là-dedans
- Difficulté de trouver des candidats qualifiés
- Manque de formation ou inappropriée (boulangerie-pâtisserie)

Liste de **20 métiers** transmise par l'IFP

Questionnaire électronique envoyé via IFP à **+/- 40 entreprises locales**

Réponses obtenues : 7 (soit un **taux de réponse** de **18 %**)

Taille des entreprises répondantes :

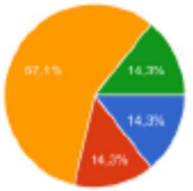

Micro-entreprise (<10 effectifs)	1	14.3 %
Petite entreprise (<50)	1	14.3 %
Moyenne entreprise (<250)	4	57.1 %
Grande entreprise (>= 250)	1	14.3 %

Résultats obtenus

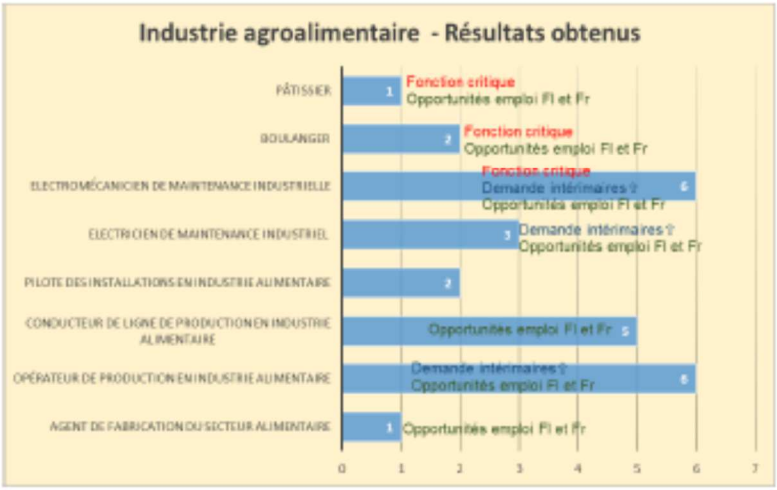

BASSIN EFE

Définition des thématiques communes 2016

Secteur Industrie chimique et pharmaceutique

Métier	Votes
Opérateur, conducteur sur appareils de transformation, production physique/chimique (automatisés)	2
Technicien de production des industries de process, technicien de production biopharmaceutique	3
Technicien de laboratoire de contrôle des industries de process, technicien mesure et régulation	0
Responsable qualité, technicien validation	0
Laborantin	2
Technicien en plasturgie	1
Technicien électro-instrumentiste/maintenance/informatique	4

Liste de **métiers** transmise par Essenscia

Questionnaire électronique envoyé via Essenscia à +/- 20 **entreprises locales**

Réponses obtenues : 6 (soit un **taux de réponse** de 30 %)

Taille des entreprises répondantes :

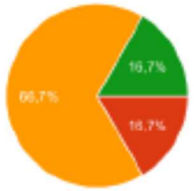

Micro-entreprise (<10 effectifs)	0	0 %
Petite entreprise (<50)	1	16,7 %
Moyenne entreprise (<250)	4	66,7 %
Grande entreprise (>= 250)	1	16,7 %

Résultats obtenus

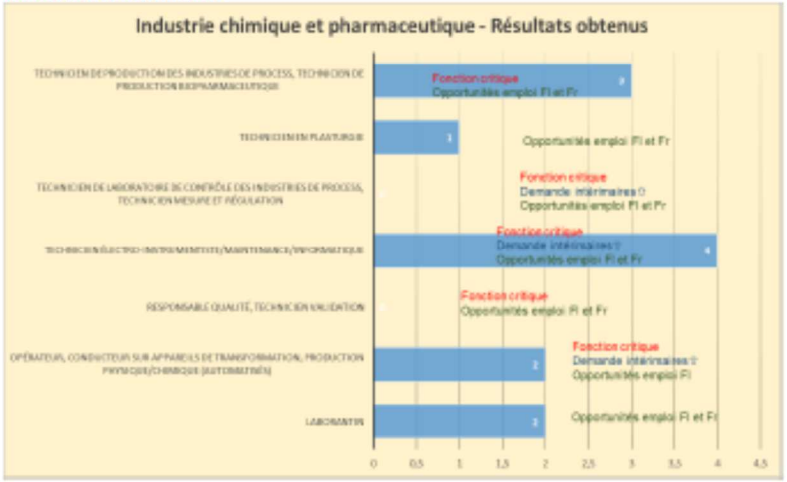

Commentaires et remarques des répondants

- Nombre de CV insuffisant et QUALITE des CV trop faible pour les postes de « **laborantin** » et « **technicien en plasturgie** »
- Difficulté de trouver les profils suivants : « **Opérateur de production** », « **Technicien de maintenance** », « **Technicien de laboratoire** » et « **Technicien chimiste de production** »
- **Technicien de maintenance** : il faudrait accentuer les spécificités du milieu de la production de l'industrie chimique et pharmaceutique.
- **Technicien de production** : apprentissage en interne de l'entièreté du métier
- **Technicien chimiste de production** : niveau bachelier + recrutement important !!! Les bacheliers étant plus orientés « laboratoire », ils devraient avoir la possibilité de toucher à la production pendant leurs études (stages obligatoires? Visites ? cours spécifiques ?)

Annexe

- Cartographies de l'offre de formation pour chacun des métiers

BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT . FORMATION . EMPLOI
WALLONIE PICARDE

Accueillant d'enfants

Aide familial

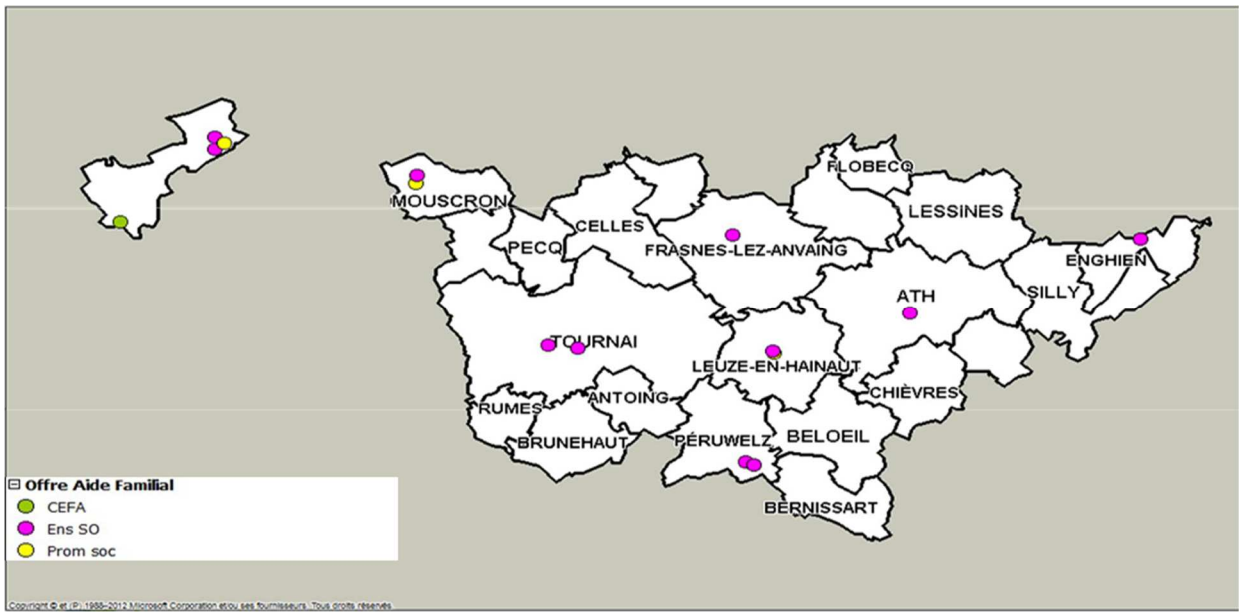

Aide soignant

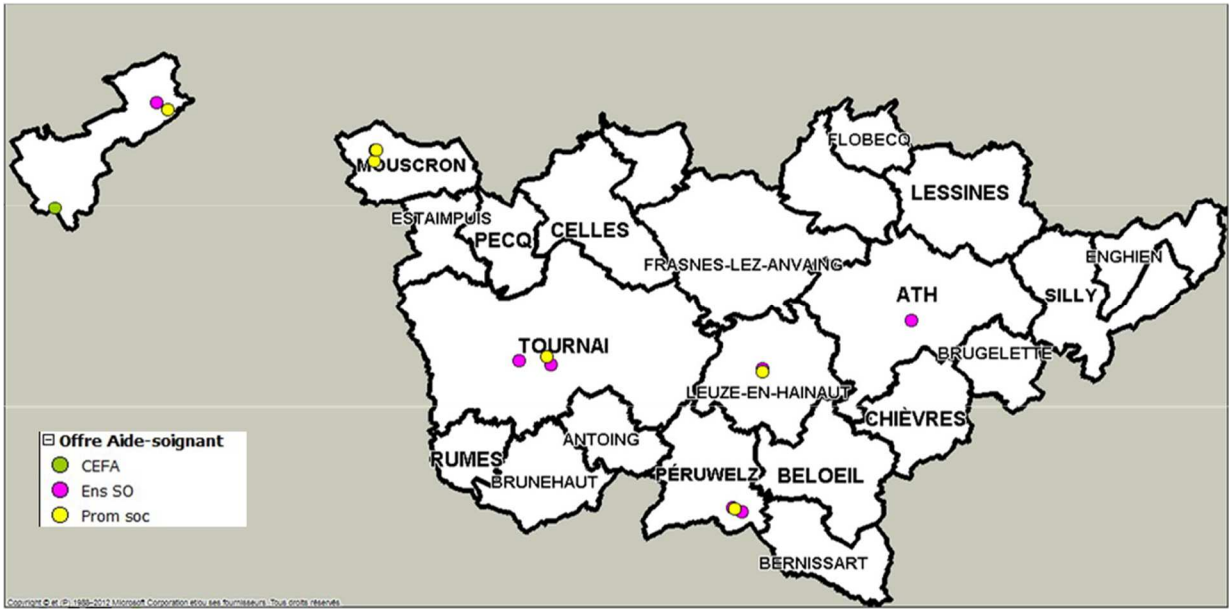

Aide-ménager social

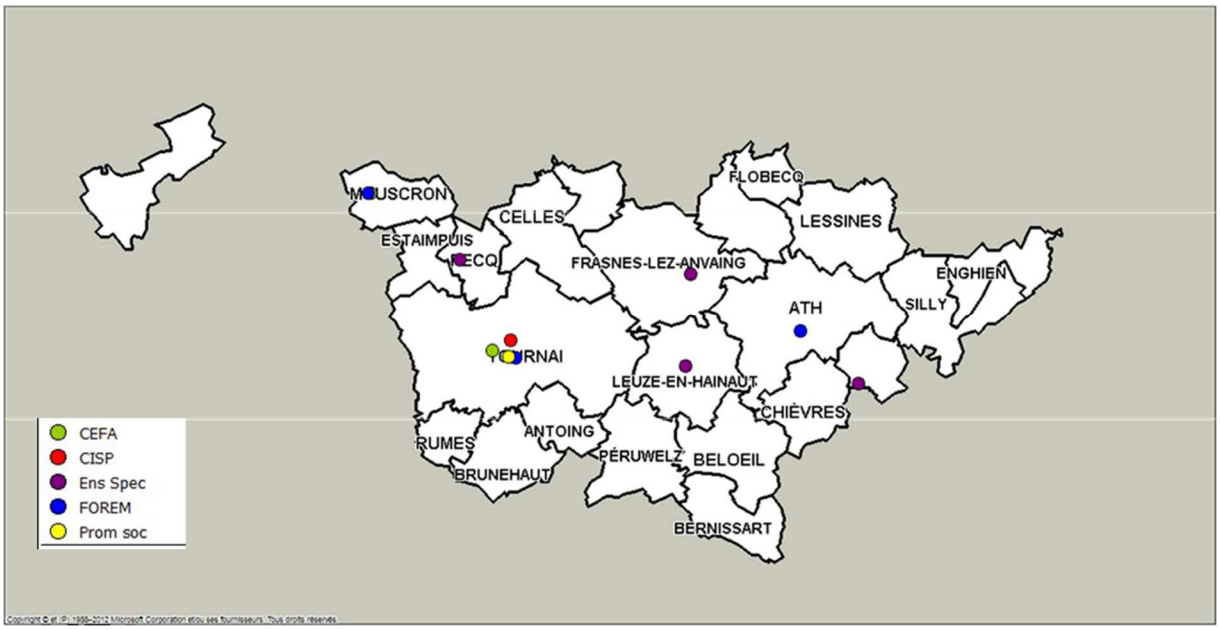

Animateur socio-culturel

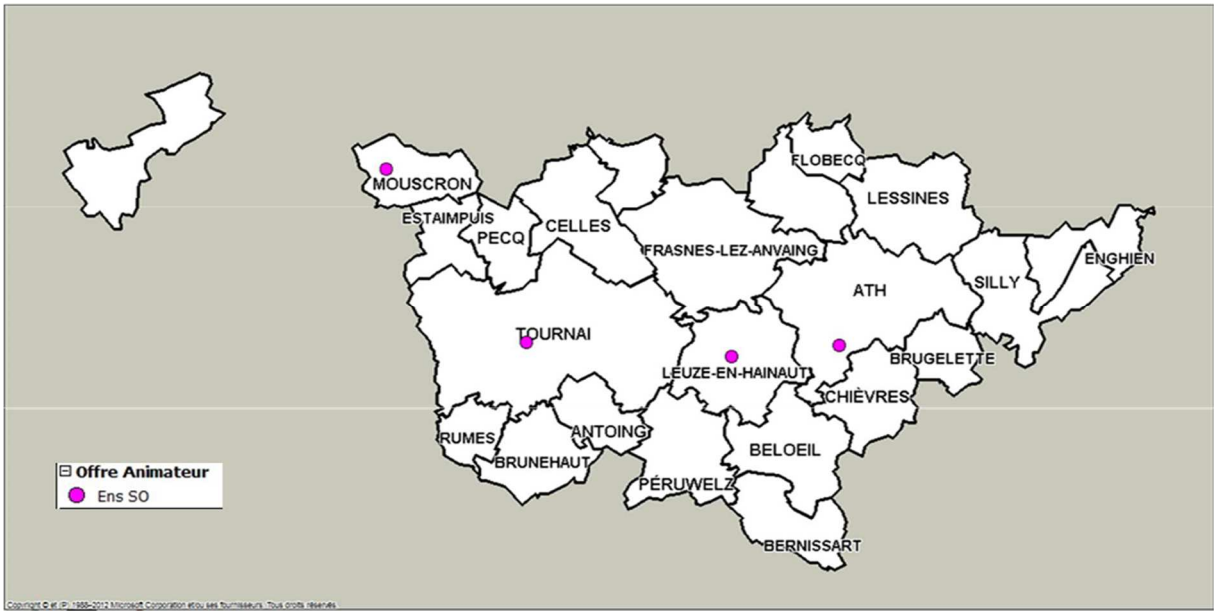

Aide logistique

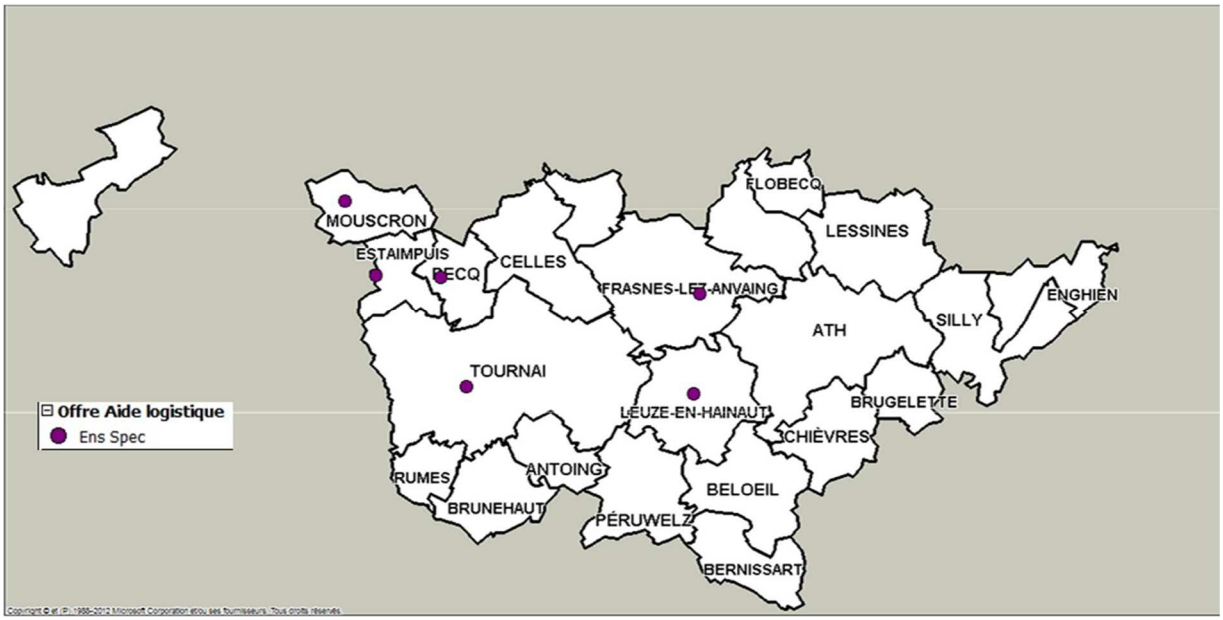

Infirmier

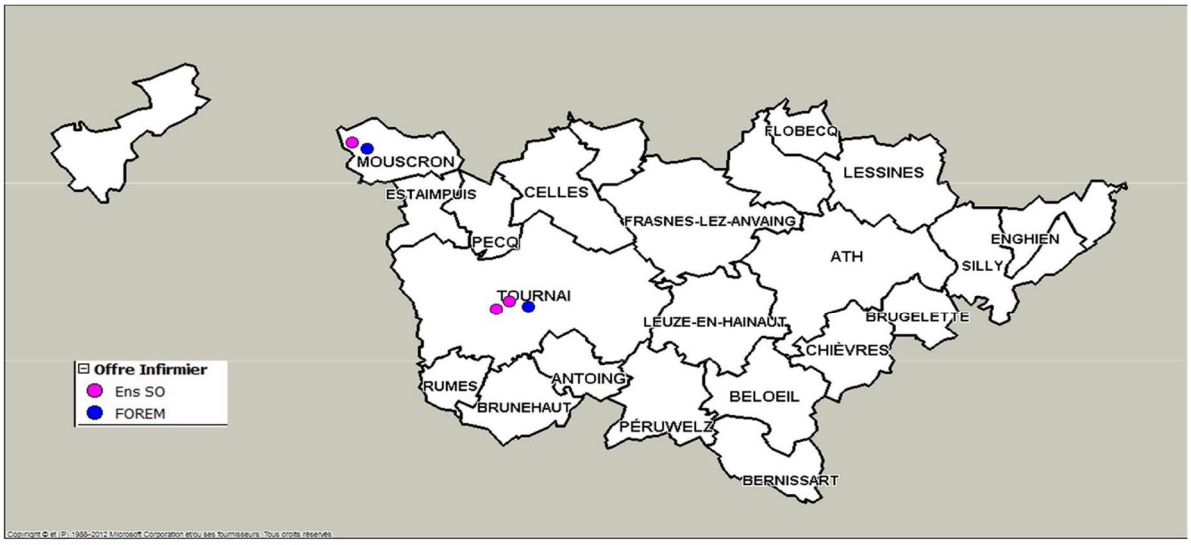

«Brevet soins infirmiers»

Puériculteur

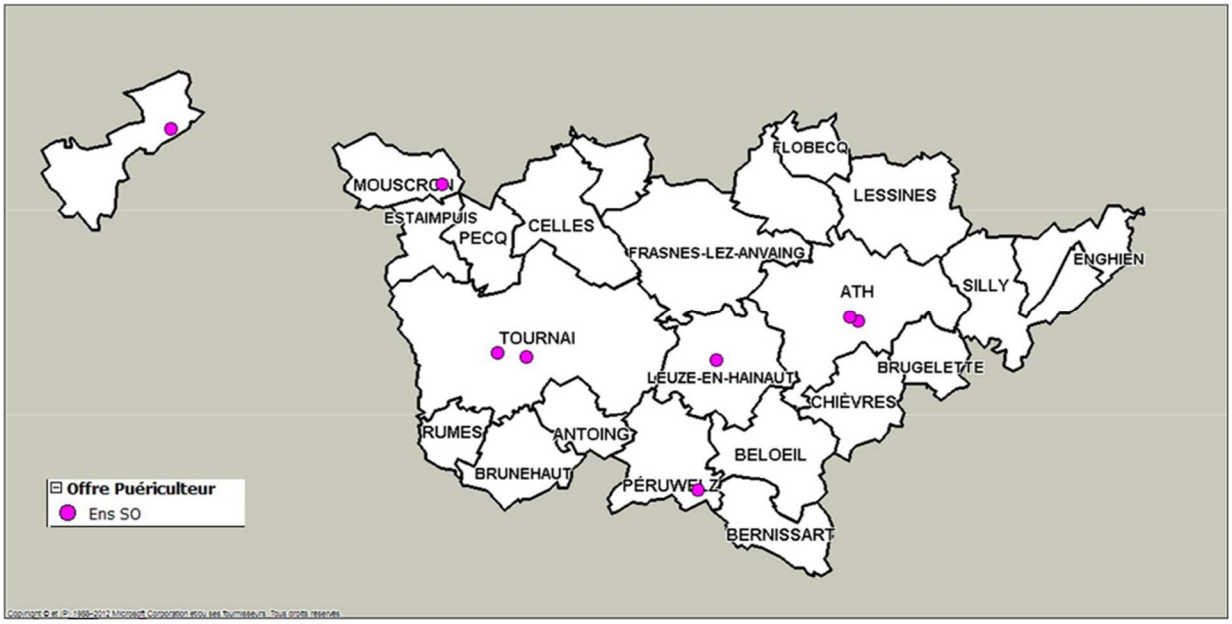

Carreleur

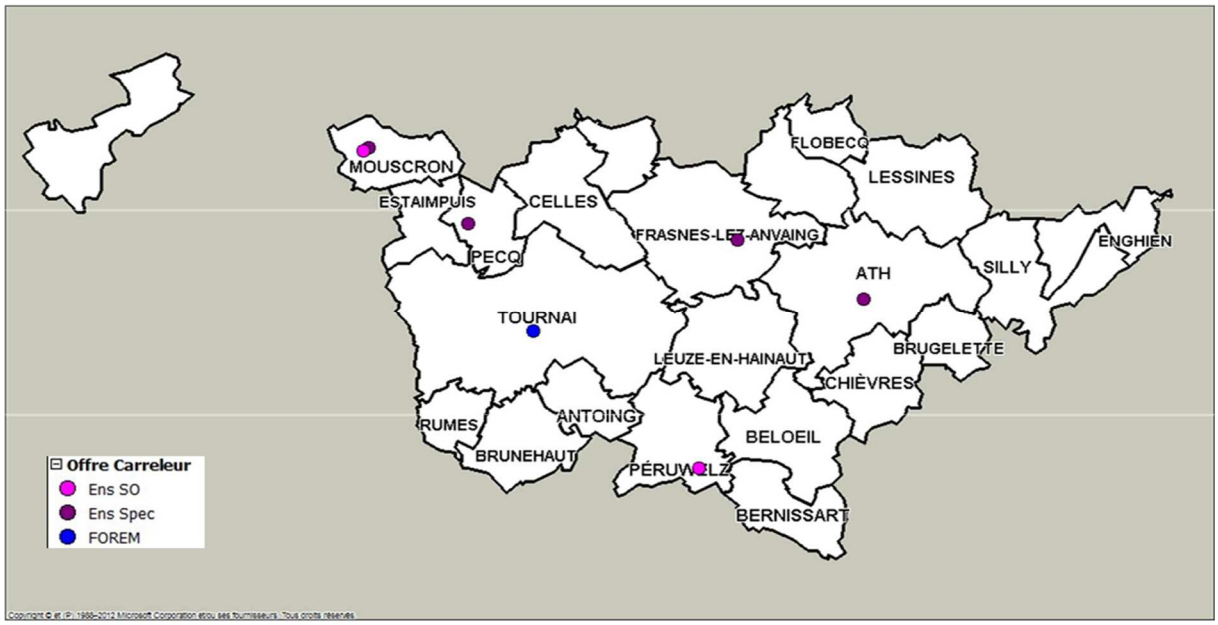

Charpentier

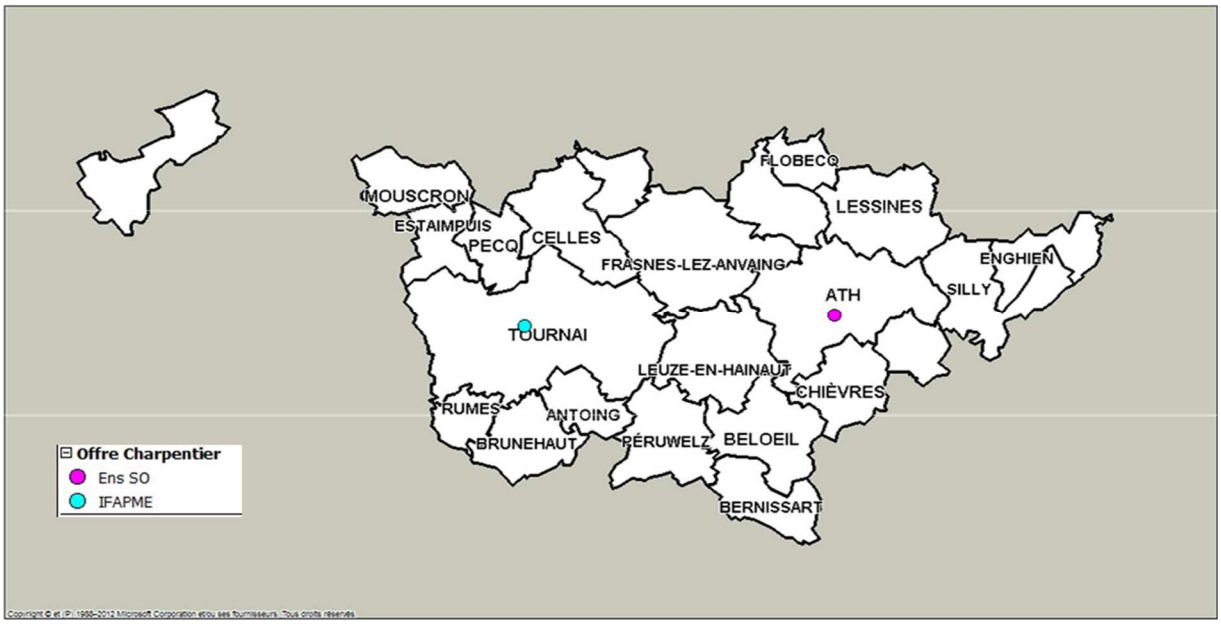

Chauffagiste/frigoriste

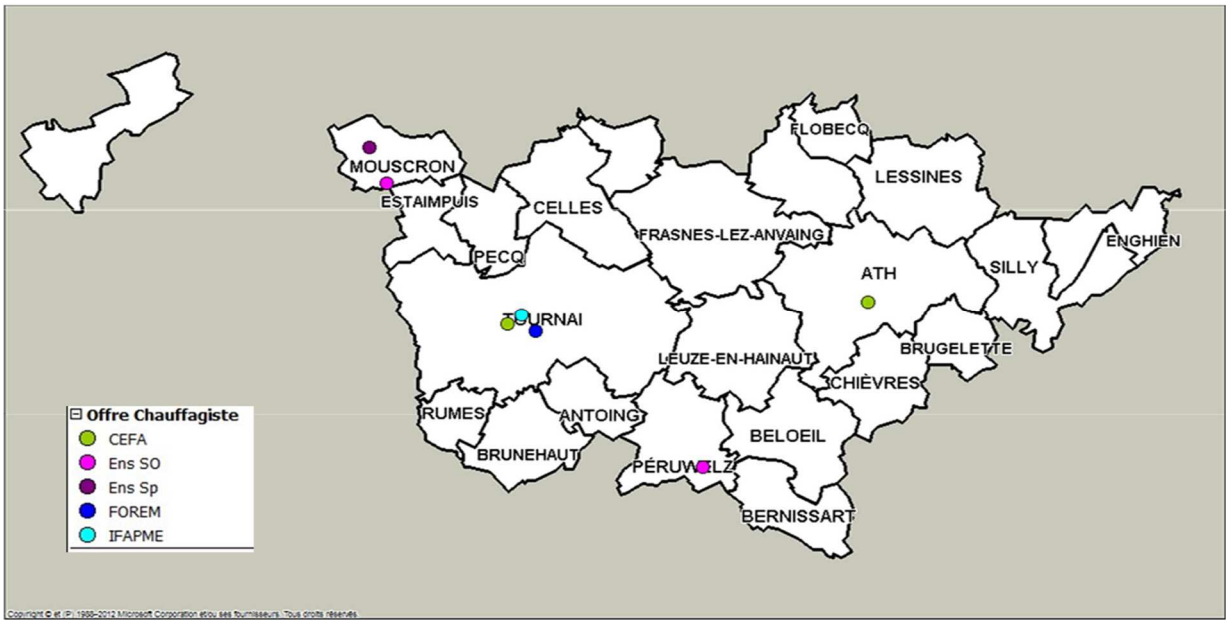

Chef de chantier/conducteur de travaux

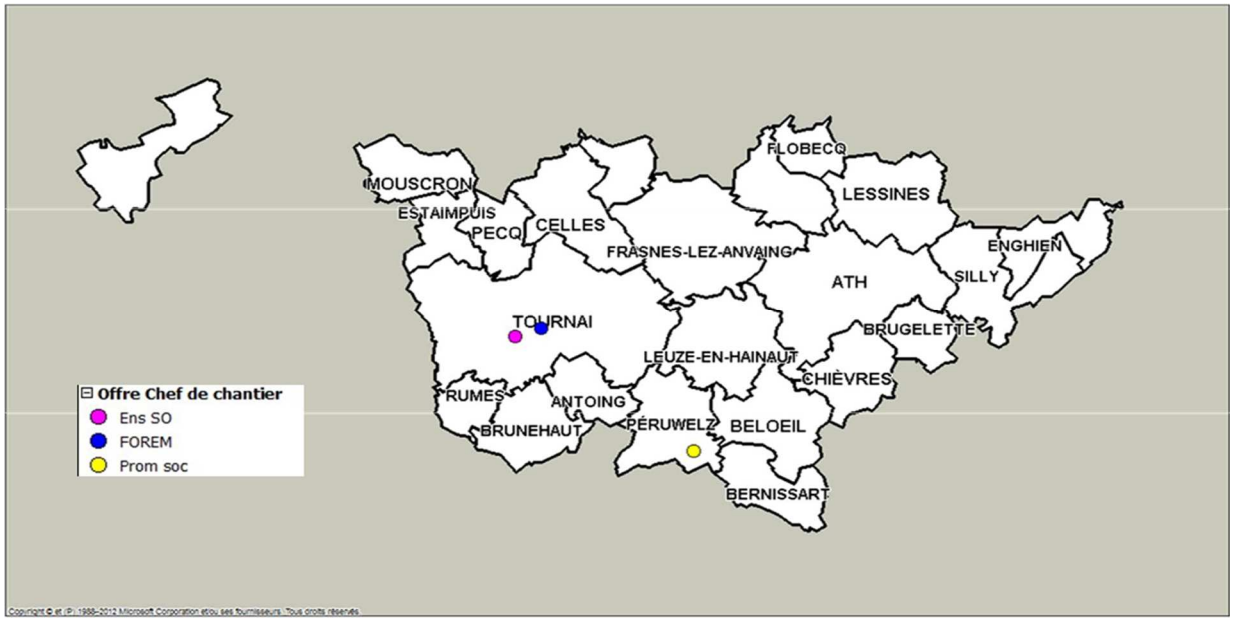

Conducteur d'engins de chantier, (…), de chariot élévateur

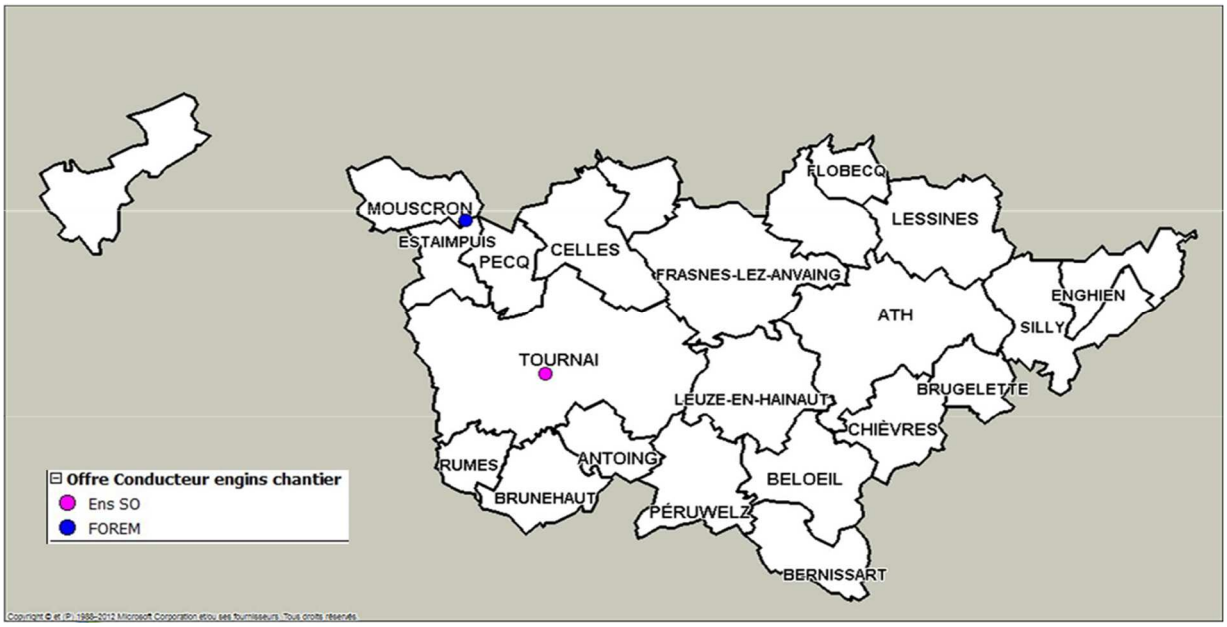

Couvreur/Etancheur

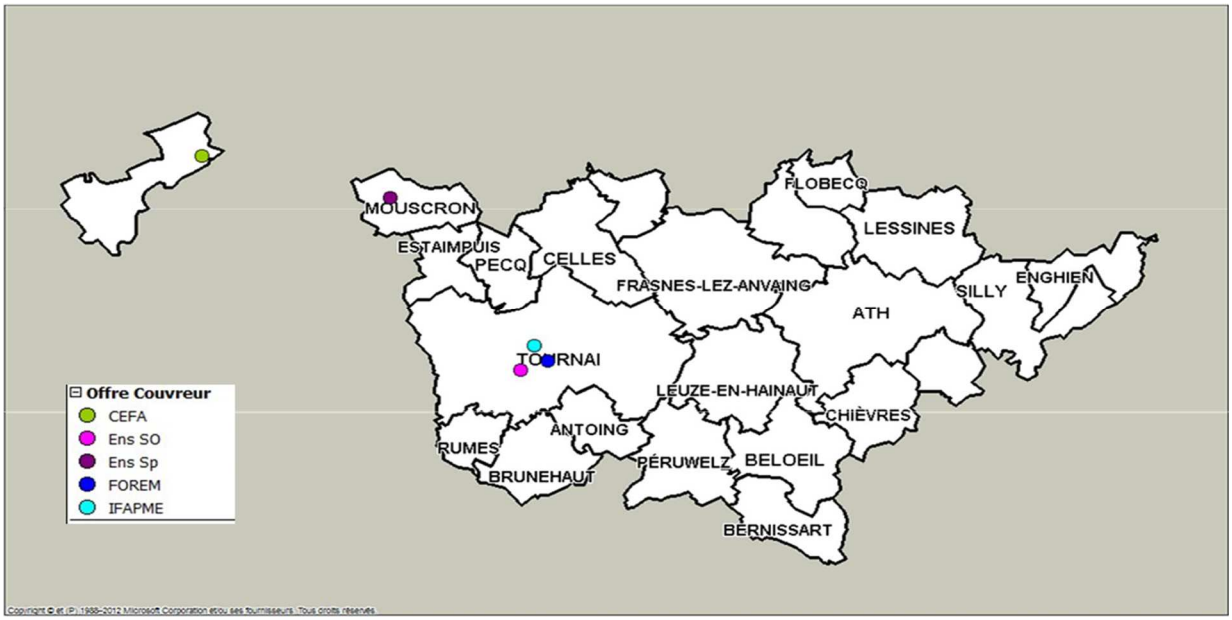

Dessinateur de la construction

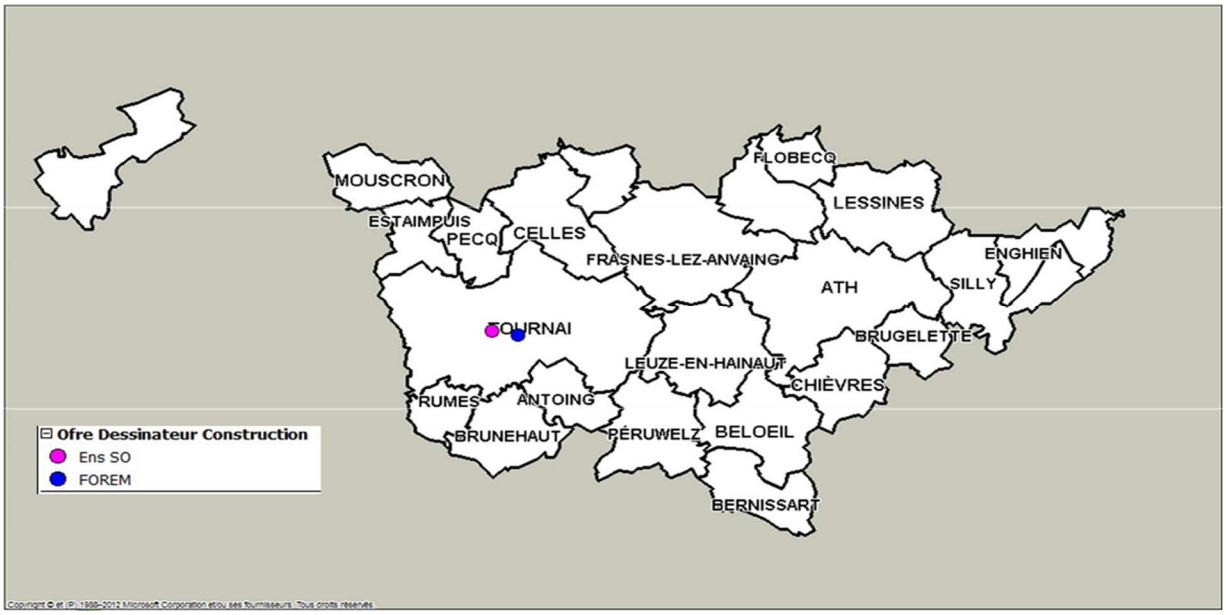

Electricien du bâtiment et des travaux publics

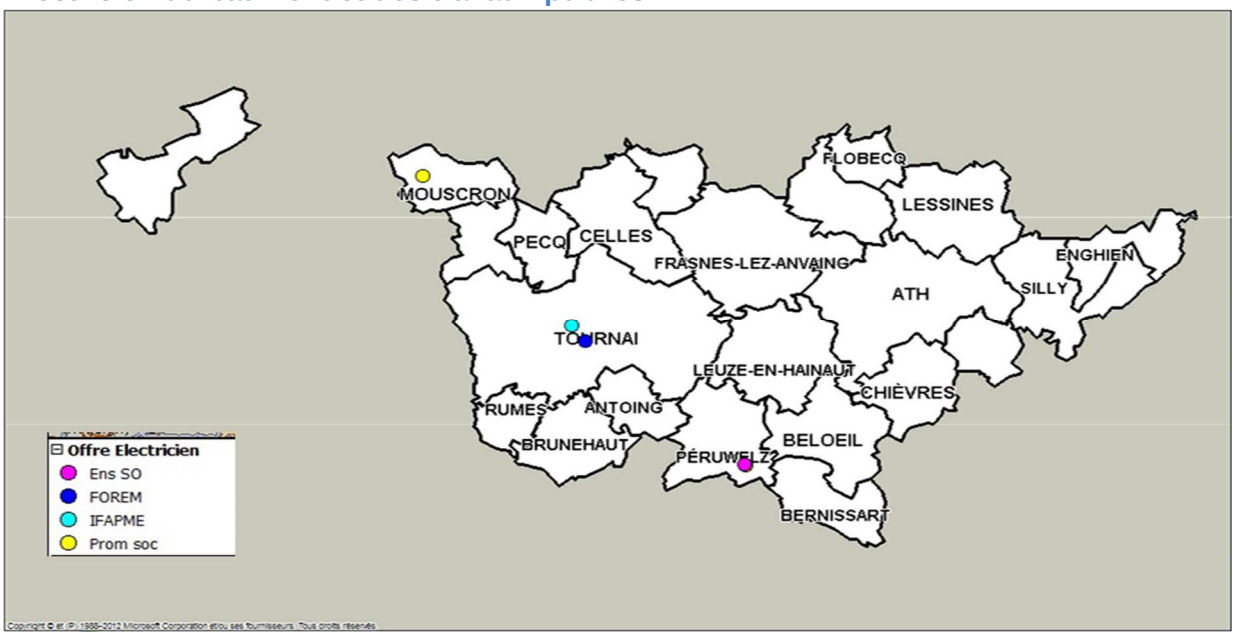

Maçon

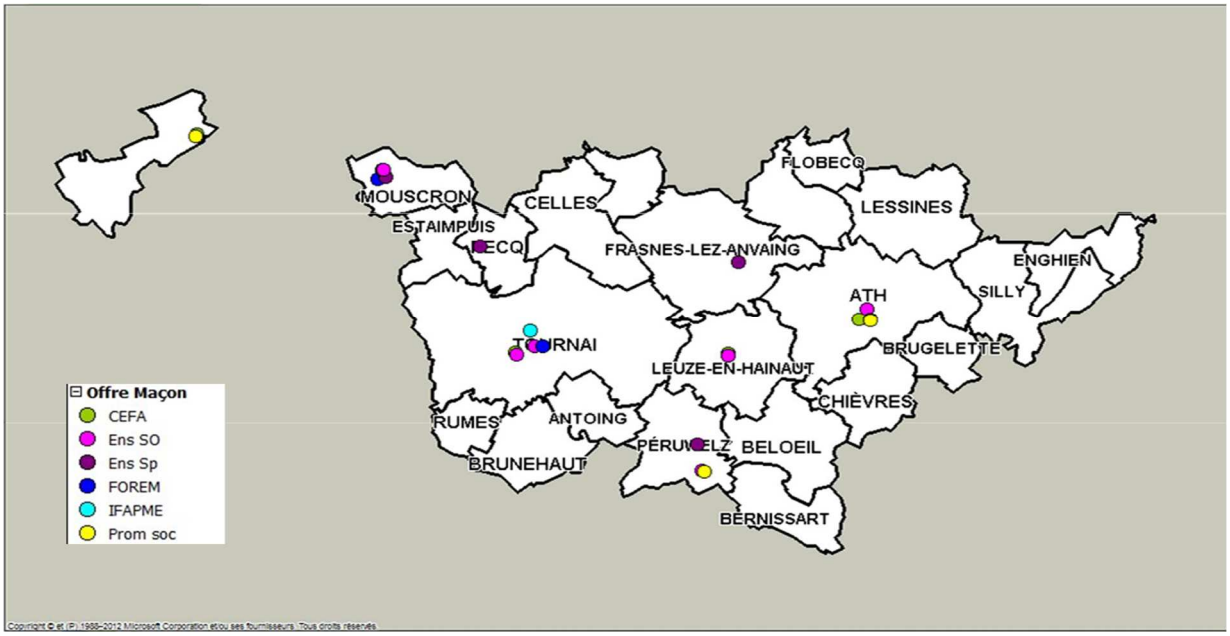

Magasinier

Manœuvre - gros-œuvre

Menuisier

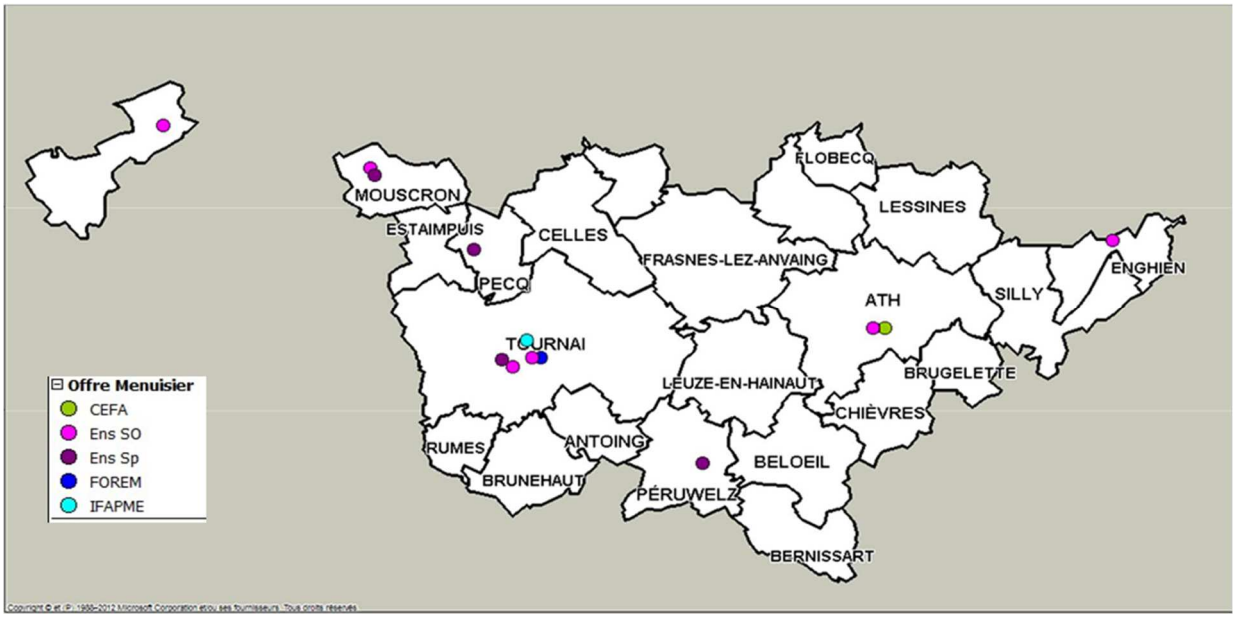

Paveur

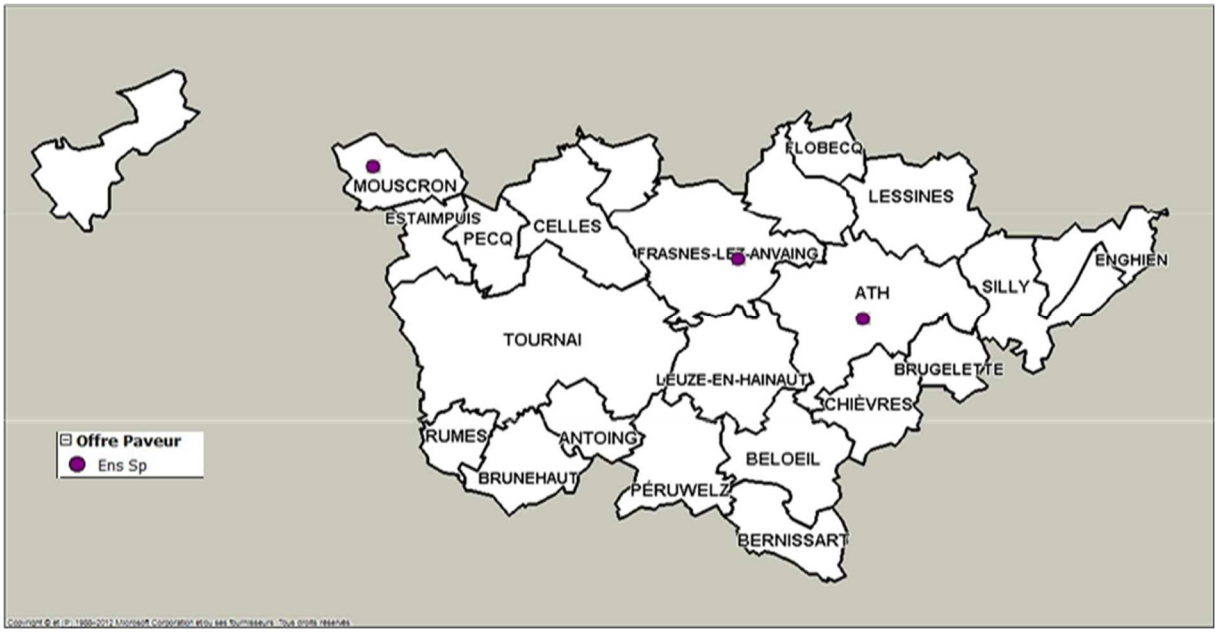

Peintre

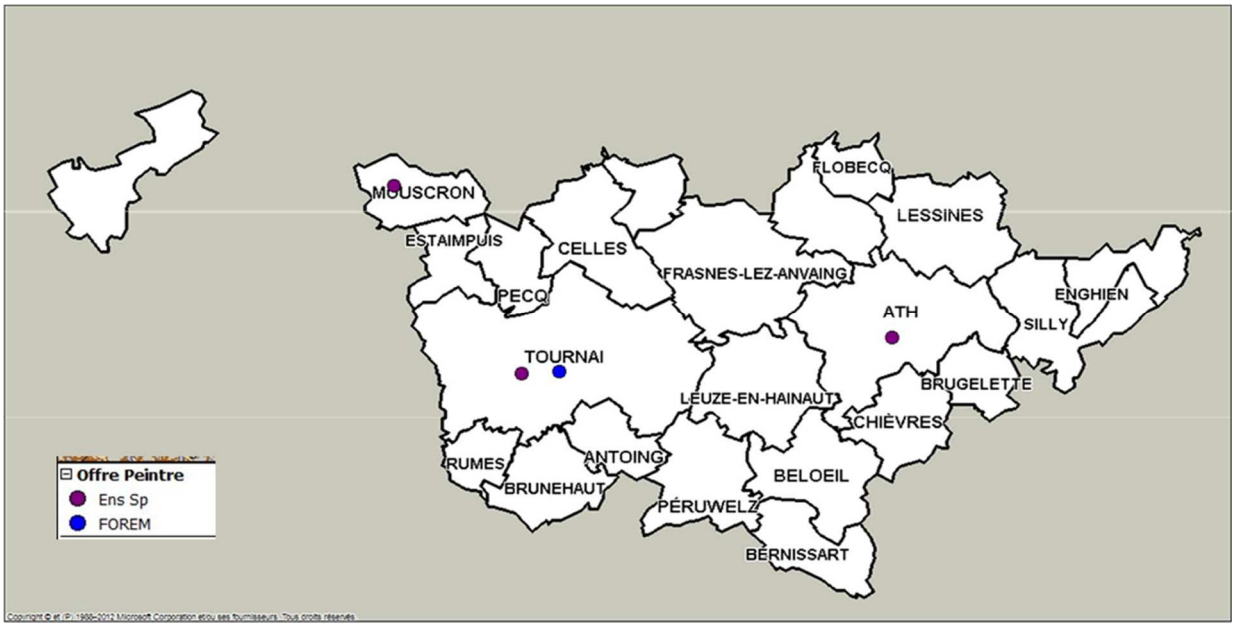

Plafonneur

Réalisateur de l'agencement intérieur

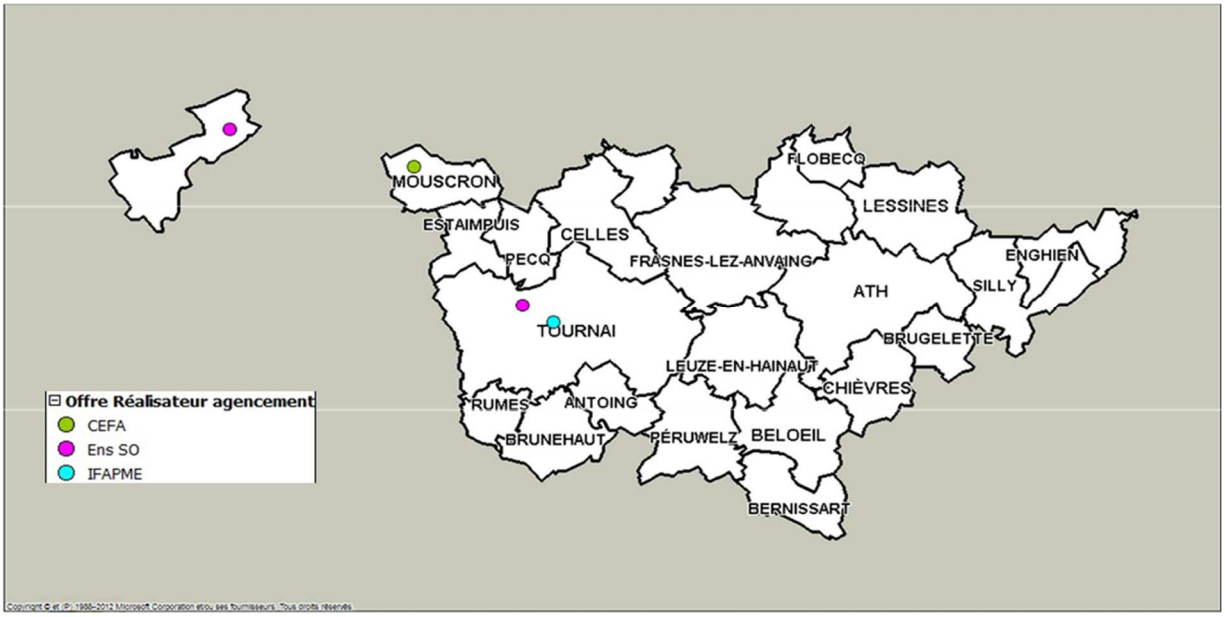

Sanitariste

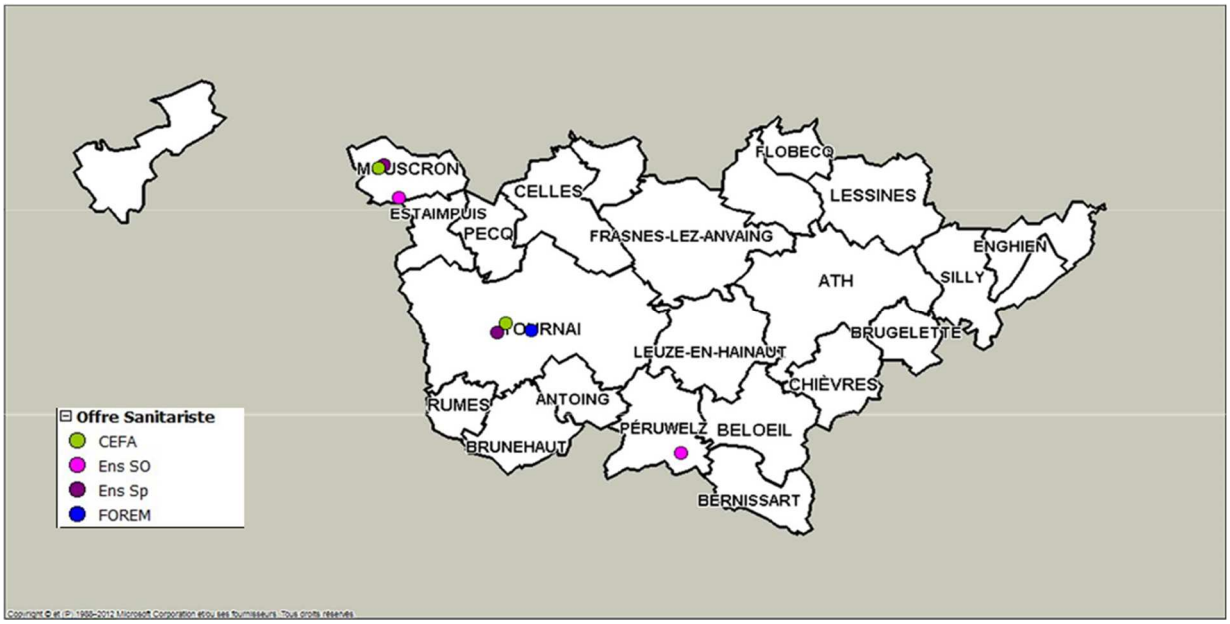

Fabrication/Ossature/Structure bois

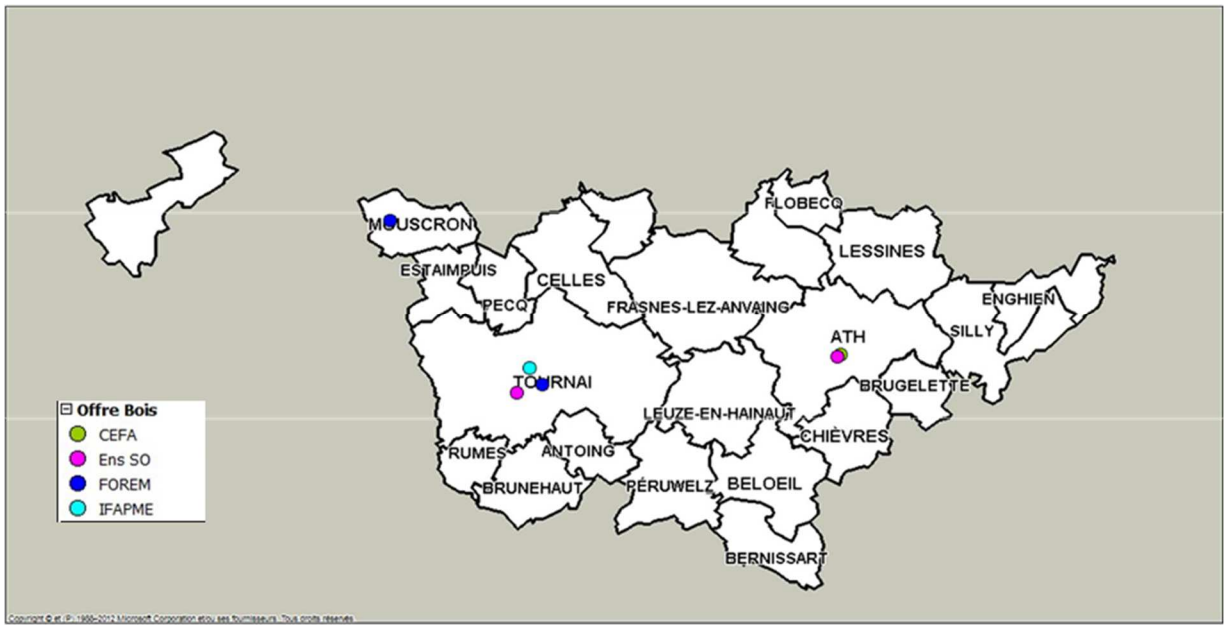

Industrie alimentaire

BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ▪ FORMATION ▪ EMPLOI
WALLONIE PICARDE

Opérateur de production en industrie alimentaire

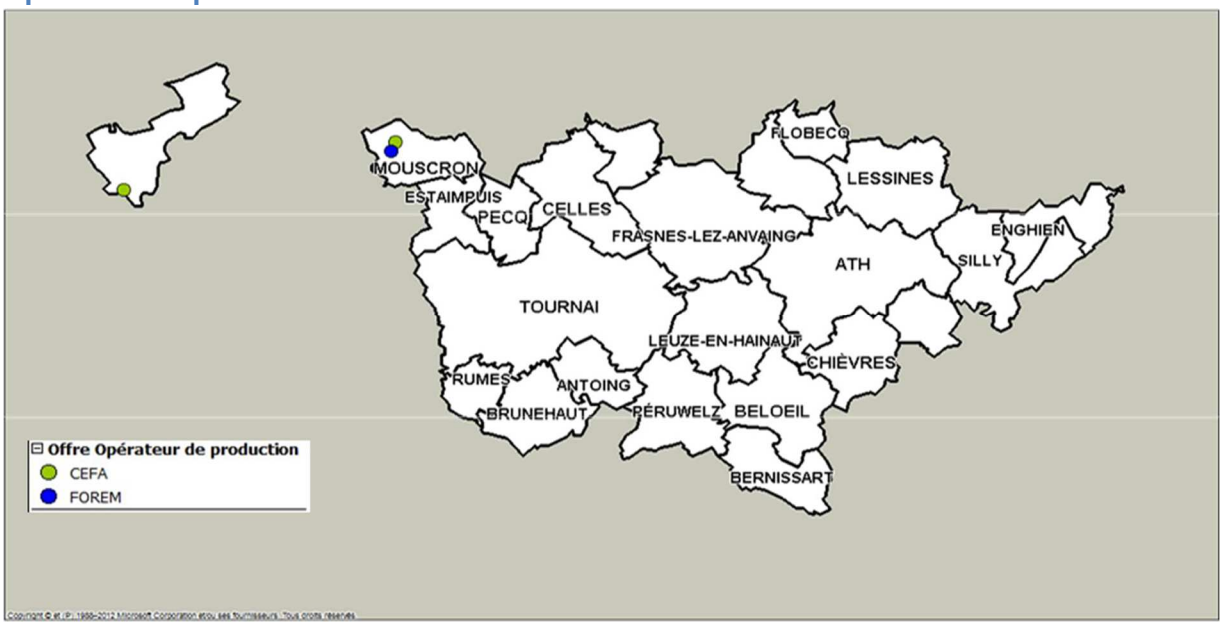

Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire

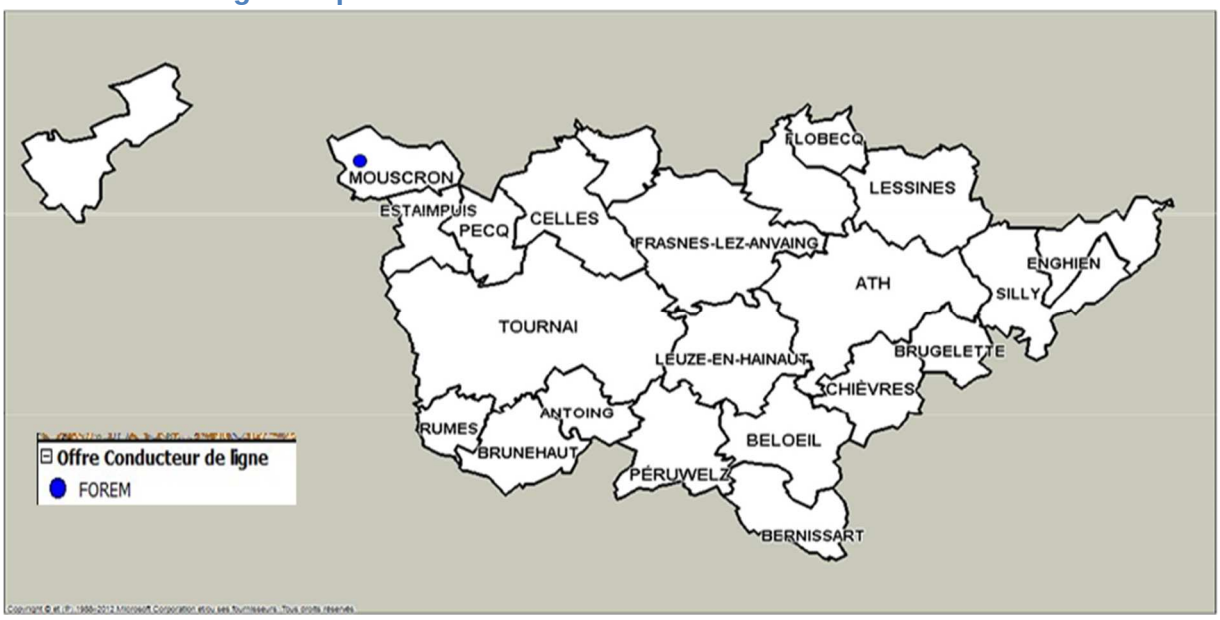

Pilote des installations en industrie alimentaire

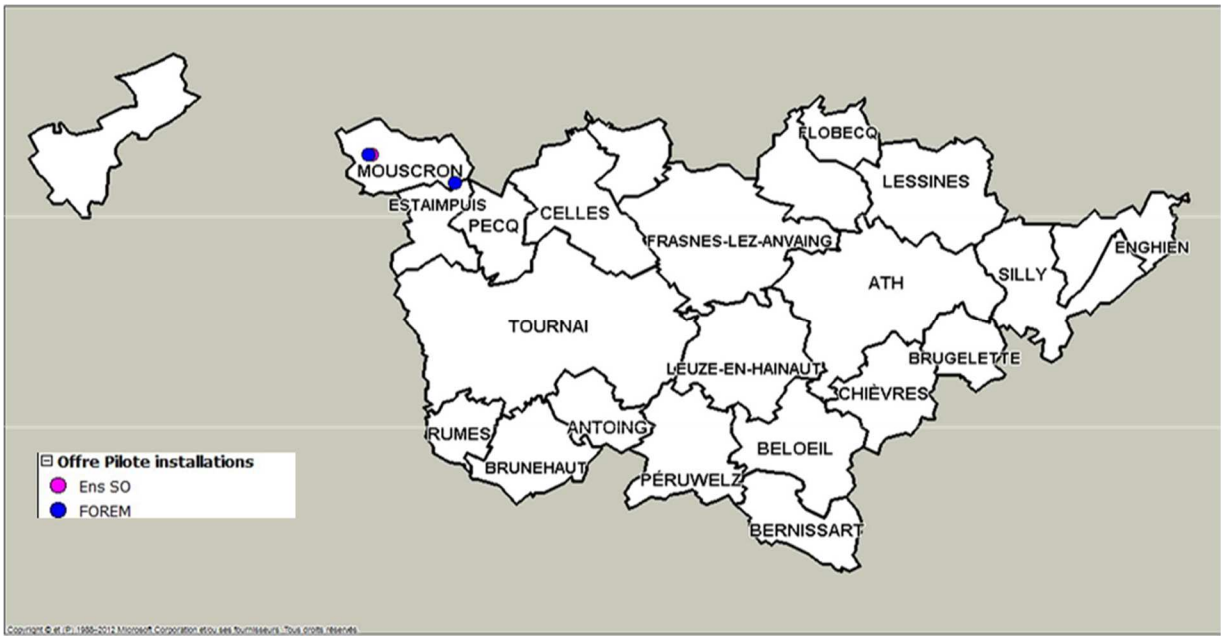

Département Maintenance

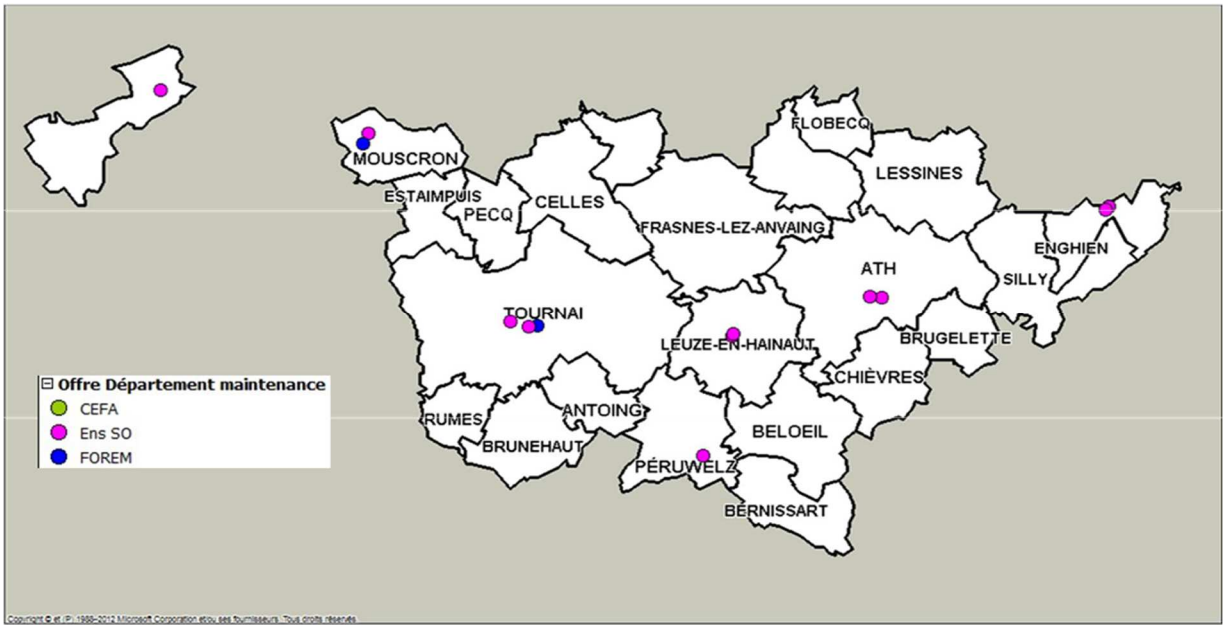

Boucher-Charcutier

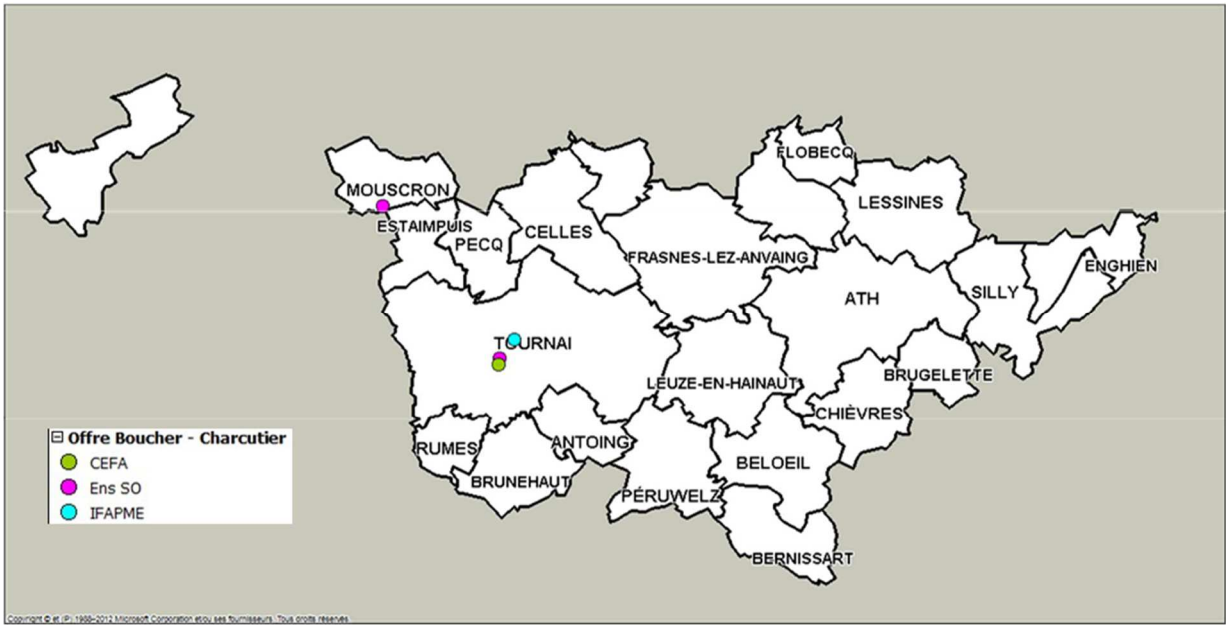

Boulanger - Pâtissier

Technicien de production

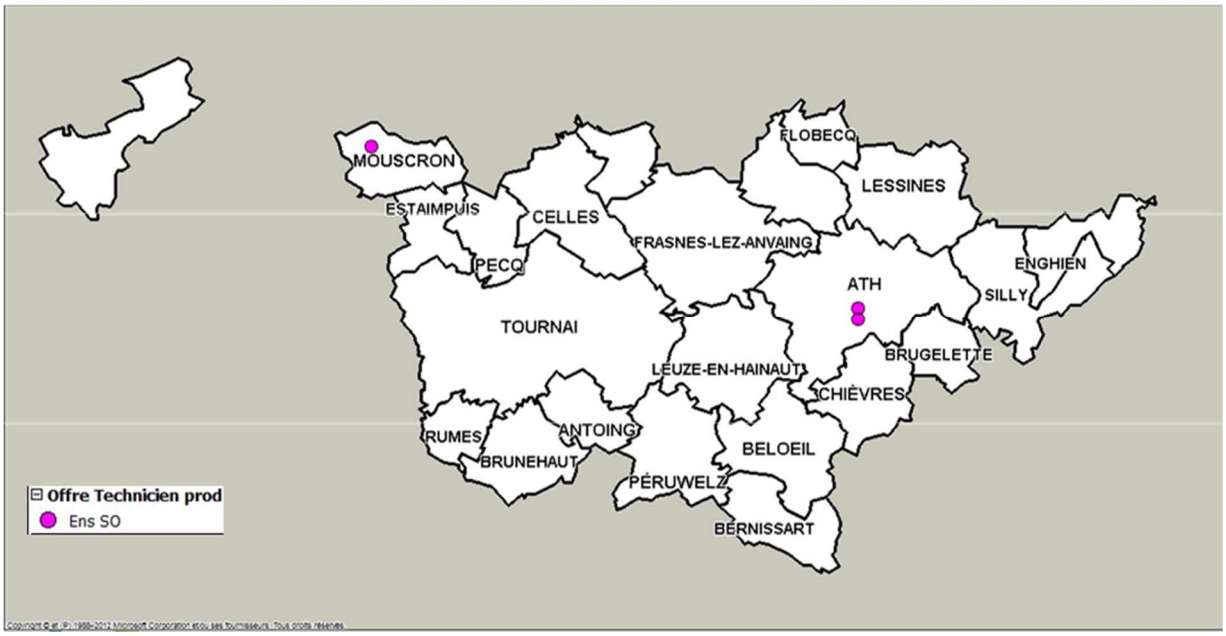

Technicien de laboratoire

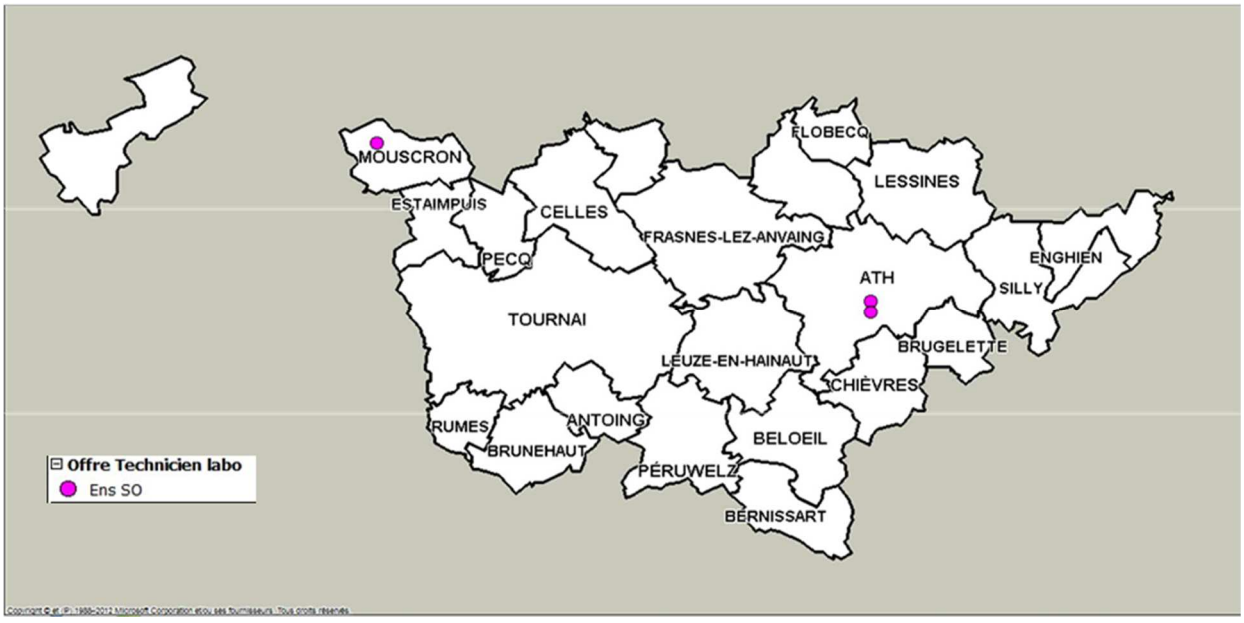

Responsable qualité

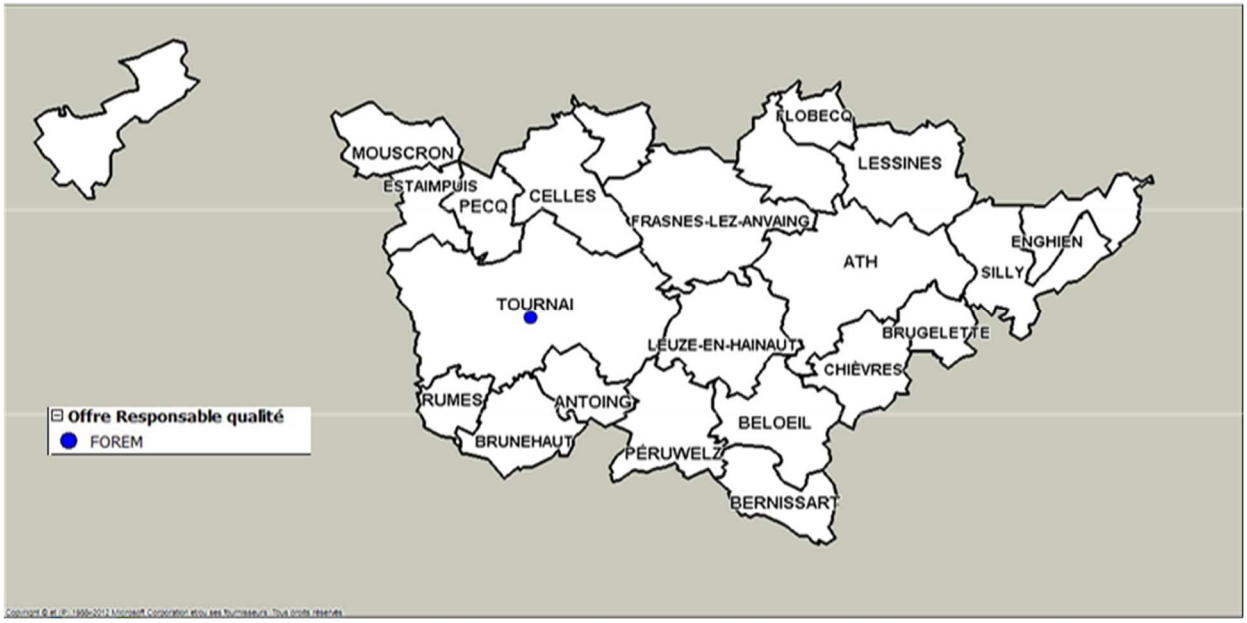

Laborantin

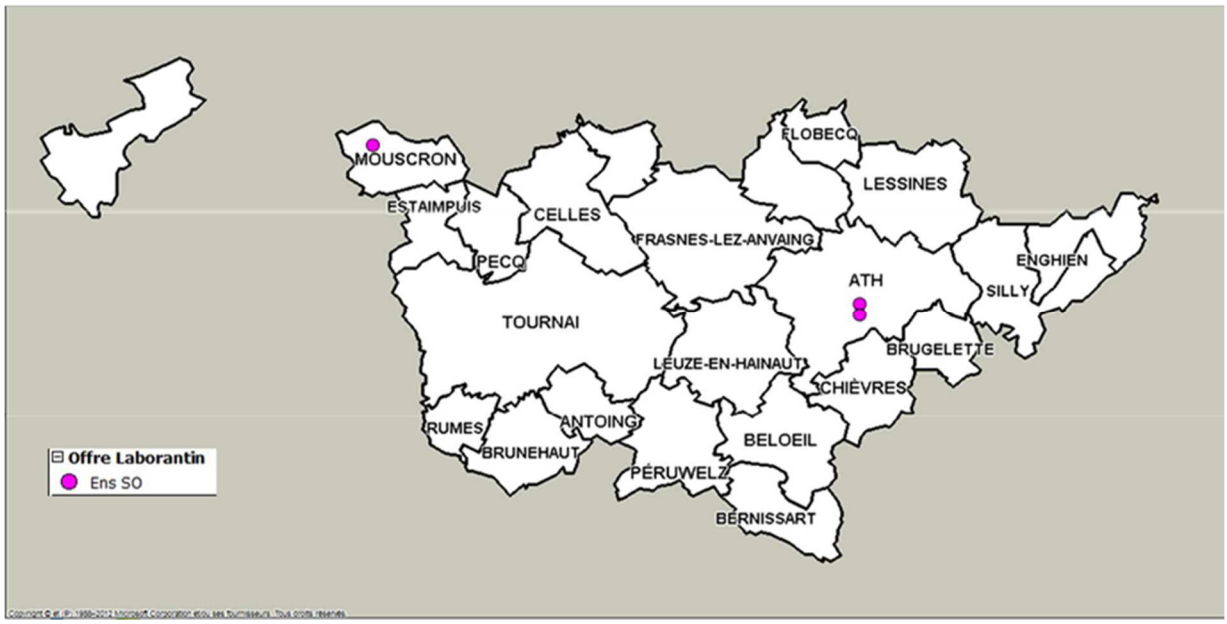

Technicien électro-instrumentiste/maintenance/informatique

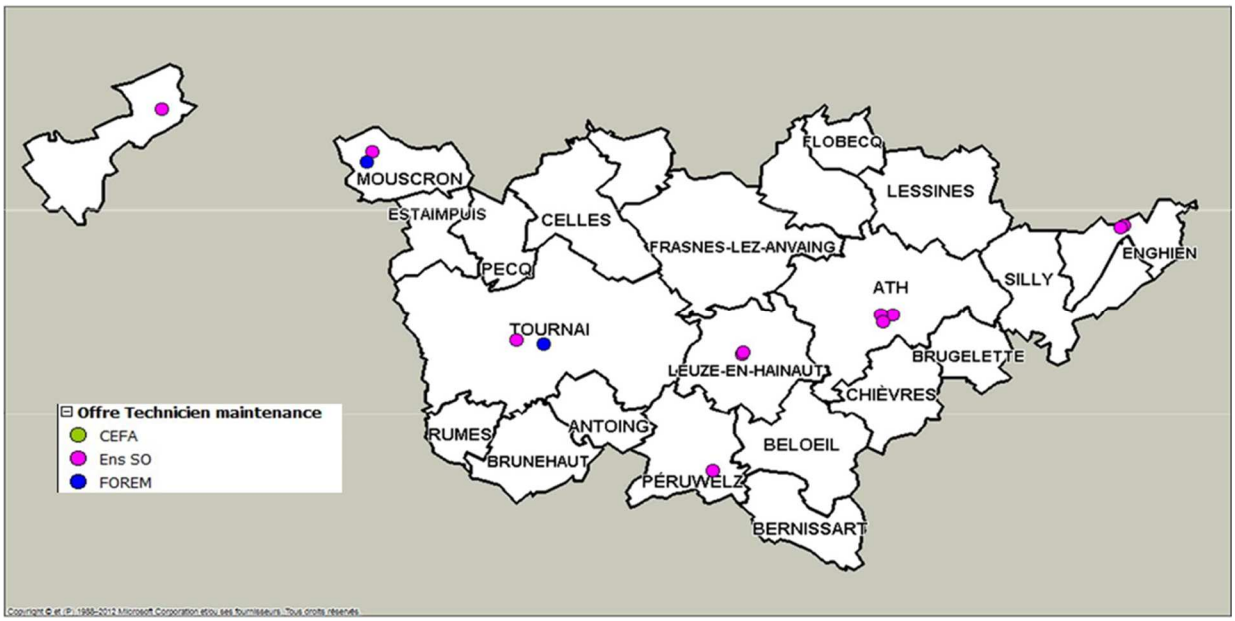

Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Wallonie picarde

Philippe DELFOSSE
Président

Rue du Moulin de Marvis 7/9 - 7500 Tournai
☎069/88 16 81

http://www.bassinefe-wapi.be/fr/

http://bassinefe.be